



Manghjà nustrali, un'alta primura

L'autonomie alimentaire de la Corse :
une cause territoriale





Manghjà nustrali, un'alta primura

L'autonomie alimentaire de la Corse :
une cause territoriale

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés lors de la séance plénière du CESECC le 23 mai 2023



Table des matières

Avant-propos d'André Angeletti	7
Résumé exécutif	9
I - Les motivations de l'auto-saisine et les choix effectués	13
1.1 – Motivations de l'auto-saisine	13
1.2 – Méthode retenue	14
1.3 – Modèle d'étude	15
1.4 – Calendrier et déroulement	17
II - Résultats préliminaires	18
2.1 – Analyse terminologique	18
2.2 – Identification des 5 enjeux territoriaux	19
2.3 – Identification des 5 « moteurs de dépendance »	21
2.4 – Prise en compte des analyses réalisées dans d'autres situations	23
III - Les éléments de diagnostic et les grands leviers d'action	26
3.1 – Une série d'auditions ciblées par thématique	26
3.2 – Principaux résultats obtenus	28
3.3 – Des leviers à différentes échelles	34
IV - Les préconisations du groupe de travail	37
4.1 – Les Politiques Publiques à réviser et renforcer	37
4.2 – Les actions publiques à stimuler et accompagner	38
4.3 – Une série de priorités pour nourrir une « grande cause territoriale »	39
4.4 – Récapitulatif de nos 10 préconisations	43
V - Conclusion : pruducia u manghjà, u veru campà	44
ANNEXES	46
Annexe 1 : Liste des sigles et abréviations	46
Annexe 2 : Liste des membres du groupe de travail «Autonomie alimentaire»	47
Annexe 3 : Délibération du CESEC portant adoption du rapport	48
Annexe 4 : Liste des auditions réalisées	50

Avant-propos d'André Angeletti

Président du groupe de travail

L'autonomie alimentaire est clairement un thème stratégique pour la Corse. L'autonomie se réduit bien souvent aux aspects juridiques, énergétiques, de transport, et concerne très peu l'alimentaire. C'est pourtant une exigence grandissante dans nos sociétés contemporaines, il n'est qu'à voir ce qui s'est passé durant la pandémie de COVID19, ou depuis le début de la guerre d'Ukraine.

Il intéresse bien sûr l'avenir de l'agriculture mais également les modes de consommation des habitants, et les questions de distribution qui les relie. Certes, l'agriculture corse ne pourra pas être entièrement tournée vers le marché local et se donner comme seul but de nourrir les habitants de la Corse. Pour autant, restaurer une **fonction nourricière** dans les activités agricoles et d'élevage en Corse est une nécessité dont beaucoup sont aujourd'hui convaincus. C'est ce que nous avons cherché à documenter et à rendre possible, sans imaginer que les marchés extérieurs seraient désormais à négliger, ni le marché touristique (qui revient à une exportation sur place) à rejeter. Ce sont des équilibres nouveaux entre ces trois orientations qu'il conviendra d'inventer.

Une difficulté majeure pour traiter du thème de l'autonomie alimentaire est qu'il fait l'objet de beaucoup de **fantasmes** qui peuvent devenir autant d'écueils pour la réflexion. Aussi bien dans une nostalgie d'une période (aux siècles passés) où les corses se nourrissaient eux-mêmes à partir de leur propre production, mais n'oublions jamais qu'en réalité, ils y étaient contraints et que cela supposait une grande « frugalité » de leur part. Que dans une forme de rejet a priori de l'idée d'autonomie alimentaire au prétexte qu'en l'assimilant à l'autarcie, elle serait impossible, dans une sorte de procès en irréalisme. Nous avons travaillé en cherchant à être concrets et pragmatiques, sans illusion sur les transformations et leur vitesse (pas de lendemains idylliques), en mobilisant les marges de manœuvre dont nous disposons déjà, mais surtout sans confondre l'autonomie alimentaire avec l'autosuffisance, ce qui aurait empêché de la penser et dispensé de tout effort. Il s'agit de réduire certaines de nos dépendances actuelles et arrêter de seulement attendre l'arrivée du bateau.

Ce rapport ne contient pas de chiffrage précis de la situation actuelle car les bases de données sont absentes ou inaccessibles, ce que nous déplorons et dénonçons. C'est une grande difficulté car le diagnostic ne peut être réalisé que de façon lacunaire et approximative. A l'avenir, il faudra mettre en place de quoi **objectiver les flux** et pouvoir les quantifier sans biais ni oublis. Toutefois, notre travail, en balayant les diverses dimensions du thème et en recoupant les informations recueillies, nous semble avoir permis de lever ces insuffisances et d'aboutir à un paysage fidèle de la situation et, en particulier, des nombreuses dynamiques à l'œuvre.

Pour finir, un grand merci aux membres du GTAA qui ont partagé ce chemin avec nous. Ils y ont apporté leur vécu, leurs convictions et leur connaissance des réalités. Une reconnaissance à tous ceux qui ont participé aux auditions, ils sont au nombre d'**une centaine**, chacun avec sa vision, son expérience et ses suggestions. C'est une richesse phénoménale que nous avons découverte chemin faisant, et une grande partie du contenu de ce rapport leur est dû. Une pensée spéciale pour notre rapporteur François Casabianca qui a puisé dans son carnet d'adresse pour enrichir nos auditions et su animer le groupe de travail avec rigueur et bienveillance. Enfin, une gratitude à notre chargée de mission Mme Carine Foureau-Arrighi qui n'a pas compté ses efforts pour nous accompagner dans cette tâche complexe et parfois incertaine. Sans son concours, rien n'aurait été possible.

Je formule l'espoir que cet exercice collectif conduit en mobilisant en interne les représentants de la société civile, enrichi par les apports d'un grand nombre d'acteurs qui œuvrent actuellement pour mettre la Corse sur le chemin de son autonomie alimentaire, puisse être **utile aux décideurs** du territoire, aussi bien de l'Etat que de la Collectivité, ses Offices et Agences. C'est en tous cas le vœu que nous formons au moment de soumettre le présent rapport.

Résumé exécutif

Motivations de l'auto-saisine :

- 1) concevoir des stratégies de reconquête du marché alimentaire intérieur des résidents en restaurant la fonction nourricière de l'agriculture et de l'élevage en Corse ;
- 2) stimuler des mutations profondes de la demande alimentaire en modifiant nos modèles de consommation pour les rendre plus fidèles au régime méditerranéen avec des enjeux nutritionnels autant que culturels ;
- 3) repenser les circuits de la distribution des aliments afin de faciliter la rencontre locale d'une offre renouvelée avec une demande réorientée.

A travers cette auto-saisine, les **résultats attendus** sont de :

- dresser un constat précis de l'existant sur l'offre alimentaire, la demande des habitants de la Corse et les modalités de distribution. Le taux actuel de couverture des besoins alimentaires de la Corse par la production locale semble très bas (estimé à 4%).
- nourrir une analyse prospective pour un changement de cap sur le moyen terme. Les verrouillages et les freins devront faire l'objet d'une approche concrète en situation dans les micro-régions, dans le péri-urbain et, de manière générale, partout où des capacités productives pour une consommation de proximité sont faiblement mobilisées.
- aborder toutes les problématiques inhérentes, avec une particulière attention à deux enjeux majeurs : 1) les enjeux d'aménagement du territoire, de la ruralité, et du devenir des espaces péri-villageois qui constituent un gisement important de ressources ; et 2) un effort soutenu à consentir sur les questions d'accessibilité des aliments locaux par le plus grand nombre en lien avec la précarité alimentaire de nos concitoyens et les exigences de démocratie alimentaire.

Que signifie « Autonomie Alimentaire » ?

Nous convenons que l'autonomie alimentaire est la capacité collective à gérer nos dépendances (non à les annuler dans leur totalité) en visant à réduire celles qu'il est possible et souhaitable de réduire.

Les enjeux à relever sont au nombre de 5 : Les politiques agricoles et leurs effets / Les orientations productives à promouvoir / Les orientations de consommation à rénover / Les coûts de production et l'accessibilité des aliments locaux / Le modèle de société.

Les « moteurs de dépendance » sont les processus qui nous ont éloignés de notre objectif dans les dernières décennies : Le bouleversement de nos modes de vie / Le tourisme dominant / L'identitaire festif contre les aliments du quotidien / Les déséquilibres territoriaux / Les tabous et confusions.

Résultats des auditions : Une vingtaine d'auditions a permis de récolter les points de vue et le vécu d'une centaine d'acteurs locaux engagés pour la plupart vers l'autonomisation alimentaire dans les divers domaines concernés : La production d'aliments destinés aux résidents avec les questions foncières, organisationnelles, et institutionnelles. La consommation et ses conséquences sur les questions de santé ainsi que les problèmes de précarité alimentaire. La distribution des aliments locaux dans des circuits courts ou dans la restauration collective. Les dynamiques impulsées par les élus dans les localités pour construire des solutions de proximité. Les politiques publiques sous la responsabilité de la Collectivité de Corse. Les apports des chercheurs pour comprendre les processus sur le temps long et disposer des repères pour l'action aujourd'hui.

Les résultats obtenus montrent que de nombreux acteurs sont déjà en mouvement vers une autonomisation alimentaire. Il faudra les identifier, recueillir leurs souhaits pour mieux les accompagner, faire connaître les initiatives et les diffuser, assurer une montée en compétences de ces acteurs par une formation spécifique, dédier un budget adéquat pour progres-

ser dans la réduction des dépendances, communiquer largement pour rendre l'autonomie alimentaire désirable et surtout montrer qu'elle est faisable. Cet ensemble d'actions devra être mené aux différentes échelles pertinentes, en veillant à leur bonne articulation depuis les agriculteurs, les ménages, les communes, jusqu'aux organisations de filière, aux commerces de toutes tailles et aux territoires et bassins de vie.

Sur le plan politique, nos travaux montrent que la Corse a besoin d'un ensemble de politiques ciblées et coordonnées entre elles dans 5 secteurs interdépendants :

- Une politique agricole rénovée qui, en complémentarité du soutien aux exportations et aux productions identitaires attendues par les touristes, fasse toute sa place aux activités nourricières destinées aux habitants par un soutien aux productions légumières d'été et d'hiver et à l'autonomie fourragère des élevages.

- Les enjeux de sortie de la malbouffe qui provoque d'énormes problèmes de santé et de la précarisation alimentaire d'une fraction croissante de la population exigent la conception d'une politique alimentaire territoriale qui fait défaut actuellement et devrait être orientée vers la réappropriation des dimensions culturelles méditerranéennes et de solidarité de proximité.

- Les dérives de la grande distribution triomphante et les fermetures des commerces de proximité suggèrent la mise en place d'une politique de la distribution alimentaire des productions locales qui fasse toute sa place aux circuits courts, soutienne activement la restauration collective et redimensionne la Banque Alimentaire.

- Les coordinations de proximité dans les bassins de vie devront être soutenues et mises en réseau pour mailler l'ensemble du territoire de l'île par une politique volontaire d'appui technique, organisationnel et financier ainsi que par la restauration des ceintures vertes des villages et des villes.

- Enfin, la Collectivité de Corse devra se donner les moyens de créer un Marché d'Intérêt Territorial capable de regrouper l'offre locale et la rendre compétitive pour emporter des marchés publics, ainsi que de se doter d'un outil statistique efficace de mesure des flux d'entrée-sortie et de suivi des actions mises en œuvre au cours du temps.

Les préconisations rassemblées dans le présent rapport sont au nombre de 10. Elles réclament une vision systémique car l'autonomisation alimentaire est transversale aux 5 secteurs identifiés et aux 10 modes d'action proposés. Elles supposent de conduire des apprentissages ciblés dans divers domaines interconnectés entre eux. Il faudra tout à la fois :

- 1) faire évoluer une partie des activités productives dans un sens nourricier, en leur réservant les ressources sol et eau, et en assurant un revenu aux producteurs,

- 2) revoir la distribution alimentaire pour qu'elle fasse une place plus importante aux fournisseurs de proximité, sans oublier l'accessibilité aux plus démunis,

- 3) conduire les manières de se nourrir vers des modèles plus sains sur le plan nutritionnel et plus en rapport avec nos assises culturelles méditerranéennes,

- 4) se saisir de toutes les énergies qui s'expriment dans les localités afin de les faire connaître, les partager, les mettre en réseau,

- 5) assurer au niveau territorial la création d'outils innovants et un ensemble de politiques publiques bien articulées entre elles et convergentes vers l'objectif d'émancipation collective.

I - Les motivations de l'auto-saisine et les choix effectués

1.1 – Motivations de l'auto-saisine

Comme l'indiquent les textes qui révisent toute auto-saisine, la première étape a été d'élaborer le document d'exposé des motifs. Suite à un échange réalisé en Commission Agriculture du CESECC le 16 avril 2021, cet exposé des motifs a été présenté à la réunion plénière du CESECC le 27 avril 2021, au cours de laquelle il a fait l'objet d'une décision officielle.

Suite à la plénière, la Commission Agriculture dans sa séance du 25 Mai, procède à la nomination du président du Groupe de Travail, A. Angeletti et de son rapporteur F. Casabianca. Puis, l'ensemble des conseillers est invité à s'inscrire dans le groupe de travail qui comprend 18 membres à partir du début du mois de juin 2021, et quelques membres sont venus le renforcer ultérieurement.

Le constat initial

De nombreux débats évoquent la notion d'autonomie alimentaire de la Corse, ce qui lui donne une place importante pour nourrir les réflexions sur les transitions de production, consommation et distribution des aliments dans notre île.

Le PADDUC y fait explicitement mention et prévoit bien un objectif stratégique incluant ce thème, dans la volonté de diversifier l'économie pour un développement territorial durable. En page 113 du document officiel, l'orientation vers une « reterritorialisation » de l'économie conduit à souligner l'importance de valoriser les ressources du territoire et à affirmer le besoin d'une nouvelle organisation des acteurs, afin de contribuer à « l'émergence d'une économie résiliente et diverse prenant en compte tous les potentiels des territoires ».

En page 114, la nécessité de « repenser notre modèle de société » est clairement

indiquée comme justificatif d'une économie de qualité qui valorise mieux les ressources du territoire. Le texte précise qu'il convient de « redéfinir nos modes de production, de consommation et d'échanges », ce qui correspond d'autant plus au thème de l'autonomie alimentaire que la suite du texte examine les taux de couverture des besoins par les activités présentes.

L'analyse aboutit au constat suivant: « Bien que la production locale soit faible, la demande est très importante. Un marché est donc à pourvoir. » Le paradoxe est qu'une fois établi ce constat, la réponse se focalise alors sur la réservation foncière (un thème dont l'importance stratégique ne saurait être ignorée) et **abandonne complètement la demande alimentaire comme levier de redéfinition des modes de production**. Et l'objectif de long terme « tendre vers l'autonomie alimentaire », bien présent en page 115 n'est ensuite accompagné d'aucun objectif opérationnel.

“ Bien que la production locale soit faible, la demande est très importante. Un marché est donc à pourvoir.

Aujourd'hui, il y a une volonté claire et affirmée de vouloir amorcer une réorientation de la demande alimentaire des habitants de la Corse vers **l'offre de proximité**, en dynamisant les unités de production dans les territoires, ce qui concerne au premier chef les stratégies agricoles de la Corse. Il s'agit de combiner les stratégies actuelles essentiellement tournées vers l'export et la demande touristique, avec des stratégies de reconquête du marché intérieur des résidents en retrouvant la fonction nourricière de l'agriculture et de l'élevage corse. Ces changements supposent que, en parallèle, la **demande alimentaire** connaisse des mutations profondes en modifiant nos modèles de consommation pour les rendre plus fidèles au régime méditerranéen avec des enjeux nutritionnels autant que culturels.

Tout ceci exige enfin de repenser les **circuits de la distribution** des aliments afin de faciliter la rencontre locale d'une offre rénovée avec une demande réorientée. Toutefois, dans une telle perspective, les difficultés, les freins et les obstacles de toutes natures demeurent et sont persistants. Le CESECC souhaite participer à cette stratégie de reconquête, considérant les enjeux environnementaux, économiques, culturels et sociétaux, ainsi qu'en matière d'éducation et de formation et afin de sortir d'une forme d'inertie et se donner des moyens d'action.

Principales motivations et finalités

Les motivations de création du Groupe de Travail sur l'Autonomie Alimentaire (GTAA) sont de :

- concevoir des stratégies de reconquête du marché alimentaire intérieur des résidents en restaurant la fonction nourricière de l'agriculture et de l'élevage en Corse ;
- stimuler des mutations profondes de la demande alimentaire en modifiant nos modèles de consommation pour les rendre plus fidèles au régime méditerranéen avec des enjeux nutritionnels autant que culturels ;
- repenser les circuits de la distribution des aliments afin de faciliter la rencontre locale d'une offre rénovée avec une demande réorientée.

Ces finalités sont au carrefour de plusieurs politiques, agricole, alimentaire, des transports et de la distribution. Mais elles concernent également deux enjeux majeurs :

- l'aménagement du territoire, avec la question foncière et les espaces péri-villageois ;
- la précarité alimentaire et l'accessibilité des aliments locaux pour le plus grand nombre.

Résultats attendus

A travers cette auto-saisine, il s'agira :

- De dresser un constat précis de l'existant sur les trois objets en interaction : l'offre alimentaire, la demande des habitants de la Corse et les modalités de distribution. Le taux actuel de couverture des besoins alimentaires de la Corse par la production locale semble très bas (estimé à 4%), mais il faudra engager une analyse fine des différentes situations pour l'objectiver et dépasser les approximations actuelles.
- De nourrir une analyse prospective pour un changement de cap sur le moyen terme concernant les trois objets. Les verrouillages et les freins devront faire l'objet d'une approche concrète en situation dans les micro-régions, dans le péri-urbain et, de manière générale, partout où des capacités productives pour une consommation de proximité sont faiblement mobilisées aujourd'hui. Une analyse des dynamiques à l'œuvre localement sera à conduire pour en tirer de possibles généralisations à l'échelle de l'île.
- D'aborder toutes les problématiques inhérentes à l'objet en transversal avec les commissions existantes, avec une particulière attention à deux enjeux majeurs : 1) les enjeux d'aménagement du territoire, de la ruralité, et du devenir des espaces péri-villageois qui constituent un gisement important de ressources ; et 2) un effort soutenu à consentir sur les questions d'accessibilité des aliments locaux par le plus grand nombre en lien avec la précarité alimentaire de nos concitoyens. L'autonomie alimentaire se présente ainsi comme un thème porteur d'enjeu d'aménagement du territoire et de démocratie alimentaire.

1.2 – Méthode retenue

L'ampleur de la tâche est rapidement apparue au GTAA, ce qui a justifié l'adoption d'une méthode de travail discutée dès la première

réunion. Une première étape suppose de travailler à partir des compétences et des convictions des membres, donc en interne. Puis, à partir de nos acquis et interrogations, la seconde étape consiste à rencontrer les acteurs qui, dès aujourd'hui, nourrissent les dynamiques d'autonomisation par leurs projets et leurs analyses. Enfin, à partir de ce matériau, une dernière étape permet d'élaborer une série de préconisations adressée aux décideurs afin de concrétiser les orientations politiques, techniques, culturelles et sociétales, éducative et de formation de l'autonomie alimentaire.

Etape 1 : Le travail en interne du GTAA

Pour ce travail en interne, il a fallu s'entendre sur les choix à réaliser (notre objet d'étude), le support de travail (nos modalités concrètes) et les points critiques (nos repères pour atteindre notre objectif). En particulier, nous avons décidé de passer par une étape de terminologie pour bien s'entendre sur l'objet du GTAA, ce qu'il est et ce qu'il n'est pas. S'agissant d'autonomie, ces échanges sont cruciaux car ils permettent de lever les ambiguïtés fréquemment rencontrées.

Ensuite, nous avons jugé pertinent de consacrer du temps pour échanger sur les enjeux et dire les problèmes résolus : les objectifs à s'assigner à l'horizon 2040, la signification que nous leur donnons. Ce jalon a permis au GTAA de consolider ses échelles de valeur et le sens donné à son travail.

Enfin, comme ce sont des processus que nous cherchons à appréhender, nous nous sommes donnés comme repères dynamiques d'identifier les processus à l'œuvre lors des dernières décennies (et qui vont continuer à agir dans les années à venir). L'idée était alors d'explicitier ces processus qui nous ont conduits à la situation actuelle, que nous avons appelés des « moteurs de dépendance ».

Etape 2 : Les échanges avec les acteurs de l'Autonomie Alimentaire

A partir de ces éléments de cadrage élaborés en interne, l'essentiel de l'activité du GTAA a consisté à s'appuyer sur les acteurs qui, aujourd'hui, explicitement ou implicitement, sont déjà en mouvement pour aller vers plus d'autonomie alimentaire.

Il a donc fallu les repérer, les convier à partager avec nous leur analyse et leur vécu, en organisant une panoplie de thématiques pour couvrir notre champ. Le travail du GTAA a consisté à élaborer une liste, la prioriser et la finaliser au gré des possibilités effectives. Ces auditions nous ont fourni un matériau essentiel pour tracer l'avenir.

1.3 – Modèle d'étude

Le tout début des réflexions du GTAA a consisté à concevoir une représentation de l'objet « autonomie alimentaire ». La problématique dessinée par les motivations conduit à un système avec entrées-sorties et interconnexions. En particulier, où est produit ce qui est consommé et inversement où est consommé ce qui est produit. La provenance des aliments joue un rôle dans les actes d'achat tout comme le prix et les caractéristiques et certifications. De même, les modèles de consommation conduisent à privilégier certains aliments par rapport à d'autres. On le voit, le dialogue entre offre et demande est pris dans des relations complexes qui conduisent à identifier le rôle-clé de la distribution dans sa diversité. Les circuits longs et les circuits courts sont entremêlés dans les actes d'achat de même que la provenance des aliments qui y circulent. En effet, si les magasins et épiceries comportent une grande majorité d'aliments locaux, les grandes surfaces n'en sont pas dépourvus puisqu'elles intègrent des linéaires dédiés aux produits locaux.

Dans son analyse, le GTAA prend en compte les dynamiques qui influent sur les connexions

entre offre et demande. Ainsi, inscrire l'objet « autonomie alimentaire » aussi bien dans la mémoire collective des habitants de la Corse que dans les projections des décennies à venir est-il nécessaire pour imaginer un chemin entre la situation actuelle et celle souhaitée.

La matrice à informer (voir figure ci-dessous) par le GTAA devient alors :

- un système de 3 objets en interactions : production – distribution – consommation

- en croisement avec 3 thèmes : enjeux visés – vision rétrospective – projection des actions actuelles.

Les 3 questions que nous nous sommes posées pour éclairer la matrice sont les suivantes :

- Pourquoi travailler sur ce thème ?
- Quels sont les moteurs qui régissent notre situation, ?
- Quels sont les leviers d'action pour engager des ruptures ?

Matrice à informer

OBJET RELATIONS	PRODUCTION	DISTRIBUTION	CONSOMMATION
POURQUOI	Produisons-nous ce que nous mangeons ?	Achetons-nous ce qui est produit ici ?	Mangeons-nous ce que nous produisons ?
RETROSPECTIVE	Quand avons-nous cessé de produire ce que nous mangeons ?	Quand avons-nous cessé d'acheter ce qui est produit ici ?	Quand avons-nous cessé de manger ce que nous produisons ?
LEVIER D'ACTION	Comment relocaliser la production en fonction de nos besoins ?	Pouvons-nous acheter ce qui est produit ici pour nous nourrir ?	Comment changer de manière de se nourrir pour manger plus local ?

1.4 – Calendrier et déroulement

Voir figure ci-dessous

2021 : Le second semestre a été consacré au travail en interne.

Les réunions ont concerné successivement 1) la définition de l'objet d'étude, 2) la question terminologique pour s'entendre sur les mots et les concepts, 3) les enjeux d'avenir de l'auto-saisine et la construction du sens, 4) le repérage des moteurs de dépendance et 5) l'identification des acteurs avec lesquels échanger.

Après ces 7 premières réunions du GTAA, un point d'étape a été présenté au CESECC en plénière le 16 novembre 2021, pour que l'ensemble des conseillers connaisse l'avancée des travaux du GTAA.

2022 : Une année entière d'auditions pour couvrir les différentes dimensions du thème.

A un rythme plus ou moins soutenu en fonction des disponibilités de date, nous avons procédé à une série d'auditions thématiques. Une première liste a focalisé sur des thèmes jugés fondamentaux et s'est déroulé durant le

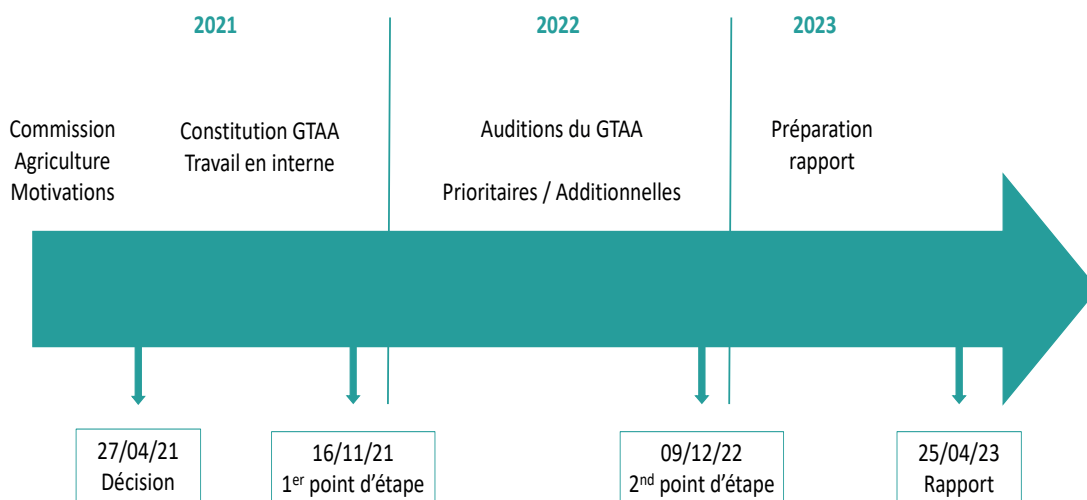
premier semestre jusqu'à la coupure estivale. Un second point d'étape a alors été présenté au CESECC en plénière le 26 juillet 2022, à la suite de quoi une seconde liste d'auditions additionnelles a permis de compléter la première et a occupé le reste de l'année.

Nous avons régulièrement intercalé une réunion interne du GTAA pour « débrief » entre nous sur ce que nous avons entendu, en général lors des 3 auditions précédentes. Ces séances d'échange ont autorisé un partage avec ceux des membres qui n'avaient pas pu participer à certaines auditions. Un effort de capitalisation progressive nous a conduit à un large accord au sein du GTAA en ce qui concerne le diagnostic de situation et les enseignements tirés des auditions. Cela constitue un total de 22 auditions et 6 réunions qui se sont déroulées dans l'année.

2023 : Un trimestre d'élaboration finale du rapport

La reprise des éléments élaborés en interne puis en échange au cours des auditions, a conduit progressivement au présent rapport et à dégager un consensus autour d'un petit nombre de préconisations concrètes.

Calendrier de réalisation de l'auto-saisine



II - Résultats préliminaires

2.1 – Analyse terminologique

Le tout début des travaux du GTAA est consacré à la clarification des termes utilisés dans le domaine de l'autonomie alimentaire. Il est apparu crucial d'échanger en amont de toute exploration du thème sur la signification des mots suivants : autonomie, auto-suffisance, résilience, souveraineté. Lorsqu'ils sont appliqués à l'alimentation, ils méritent d'être définis de façon consensuelle au sein du GTAA.

Une définition communément admise d'autonomie alimentaire est la suivante : 1) l'accès en tout temps et à long terme à une quantité quotidienne suffisante de nourriture, à un coût raisonnable ; 2) le pouvoir de choisir, en toute dignité et en ayant accès à une information claire et fiable, une alimentation saine, variée et salubre ; 3) elle s'acquiert par l'action collective et solidaire de se prendre en charge individuellement et collectivement, pour le mieux-être d'une communauté, dans un esprit de développement durable ; 4) elle favorise le respect de l'environnement, le commerce équitable, la consommation responsable et vise un équilibre durable entre la satisfaction des besoins présents et ceux des générations futures.

“Ne pas confondre autonomie alimentaire et autosuffisance.

L'autonomie signifie littéralement « la capacité de fixer ses propres règles ». L'autonomie alimentaire ne signifie donc pas l'autosuffisance alimentaire qui, une fois généralisée, s'appelle l'autarcie. Se rendre autonome ne supprime pas toute dépendance (ce qui serait donc devenir indépendant) mais suppose de fixer le degré d'auto-suffisance que l'on décide de considérer.

Dans notre situation, pour certains aliments, cette auto-suffisance peut rester très faible voire nulle car, si l'on maintient une consommation de tels aliments, il faut ad-

mettre qu'ils ne puissent être produits localement. Pour d'autres, l'ambition de l'autonomie consistera à viser un degré d'auto-suffisance accrue en stimulant la production locale au détriment des importations.

Nous convenons que, pour le travail du GTAA, l'autonomie alimentaire est la **capacité collective à gérer nos dépendances (et non à les annuler dans leur totalité) en visant à réduire celles qu'il est possible et souhaitable de réduire. Ainsi, travailler à l'autonomisation alimentaire revient à viser une réduction de certaines de nos dépendances, celles que nous aurons choisi de réduire.**

La **résilience alimentaire** signifie : la capacité d'un système alimentaire et de ses différents éléments constitutifs à assurer la disponibilité d'une nourriture adaptée, accessible et en quantité suffisante pour tous, dans un contexte de perturbations variées et imprévisibles. Elle permet de savoir comment les socio-écosystèmes vont pouvoir absorber les chocs qui s'annoncent [...] et avoir la capacité de s'adapter, voire de se transformer tout en maintenant leurs fonctions vitales. Cette notion représente un enjeu majeur en ces temps d'incertitude croissante sur le dérèglement climatique et ses conséquences.

Enfin, la **souveraineté alimentaire** signifie : le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée produite avec des méthodes durables, et le droit des peuples de définir leurs propres systèmes agricoles et alimentaires.

De ce point de vue, il convient de distinguer :

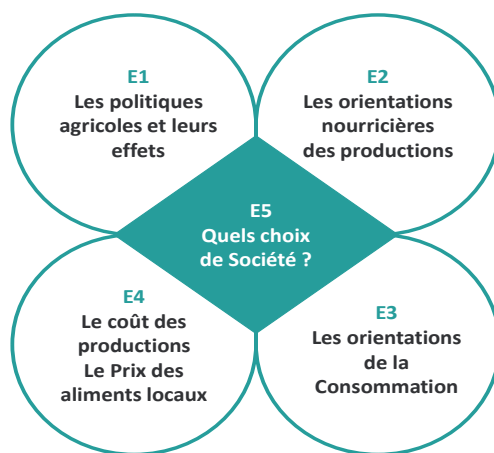
- les moyens à mobiliser dont fait partie l'autonomie alimentaire dans les processus d'autonomisation qu'elle suppose,
- les conditions à réunir pour la rendre possible dont fait partie la résilience alimentaire dans un contexte d'incertitude croissante,
- les fins où la souveraineté alimentaire prend toute sa place comme un avenir partagé au sein de la société toute entière.

2.2 – Identification des 5 enjeux territoriaux

A ce stade du travail, le groupe a ressenti le besoin de spécifier ce qui est visé à terme. Nous avons consacré une séance entière du groupe à échanger sur les finalités de nos efforts à l'horizon 2040.

Nous avons identifié les 5 « bonnes raisons » de nous engager dans notre exercice. (voir figure ci-dessous) Ces enjeux sont énumérés et leur numérotation ne signifie pas un classement en priorité.

Les 5 enjeux de l'autonomie alimentaire de la Corse



E1 - Les politiques agricoles et leurs effets

Un premier ensemble de raisons concerne les effets de la Politique Agricole Commune sur l'agriculture et l'élevage corses et en quoi ils ont contribué à nous éloigner des objectifs fixés en termes d'autonomie alimentaire. Nous avons subi des stratégies pensées au niveau communautaire et français qui ont affecté la capacité d'élaboration de stratégies propres et mieux adaptées.

Cela a eu des conséquences majeures sur plusieurs facteurs tels que la réservation foncière (l'absence de documents d'urbanisme et la disparition continue des Espaces Stratégiques Agricoles), la gestion de l'eau (avec les concurrences d'usage, en particulier avec le tourisme), et l'attractivité et la valorisation des métiers de l'agriculture (qui se traduit par un faible renouvellement générationnel), autant de points sur lesquels il est nécessaire de progresser. Dans les révisions de la PAC, la Corse devra mieux faire valoir ses besoins, en particulier pour que le tissu d'exploitations agricoles se rajeunisse, se densifie et participe pleinement aux stratégies régionales.

E2 – Les orientations des productions

Un second ensemble de raisons interroge le caractère nourricier de l'agriculture et de l'élevage corse. La préservation des ESA devrait s'accompagner d'une vigilance pour leur destination effective et leur mise en culture. Produire ici ce que nous consommons dans une plus grande proportion qu'aujourd'hui suppose de garder en ligne de mire la qualité des aliments locaux (ne pas se contenter d'un aliment médiocre pourvu qu'il soit local), leur éventuelle certification (que signifie « local » et comment s'en assurer), l'établissement de cahiers des charges quand il n'en existe pas (l'aliment local et ses engagements).

Par ailleurs, nous avons référé ces orientations au changement climatique en cours, avec le rôle de la transition agro-écologique comme boussole, et la nécessaire poursuite de la montée en puissance de l'agriculture biologique en Corse. Pour réussir de telles transformations, se fait sentir le besoin d'une montée en compétences généralisée. De plus, il s'agit de savoir comment stimuler les

initiatives au-delà des prises de position institutionnelles : définir un cadre est un préalable, le nourrir par des projets innovants est une nécessité pour affronter la question de l'agriculture durable.

E3 – Les orientations de la consommation

Un troisième ensemble concerne la sphère de la consommation alimentaire pour laquelle il convient d'abord de stimuler l'auto-consommation à travers les productions de légumes et les jardins familiaux ou partagés. Cet enjeu dépasse donc la seule agriculture professionnelle pour embrasser plus largement les citoyens. La réduction du gaspillage alimentaire fait également partie intégrante d'une consommation responsable. De même que la récupération des savoirs culinaires et les savoirs alimentaires (y compris la cueillette en milieu sauvage) encore bien présents dans notre société.

Dans ce champ de la consommation, la question nutritionnelle avec sa dimension de santé publique met l'accent sur l'enjeu considérable d'apprendre à mieux se nourrir. Dans ce domaine, à horizon 2040, il devra s'agir de conduire l'apprentissage de tout un chacun, mais surtout celui des jeunes enfants et de la nouvelle génération, ce qui souligne l'importance des cantines scolaires dans ces orientations. La Diète Méditerranéenne pourra jouer un rôle de repère afin de nous aider à réaliser les choix stratégiques en matière de consommation alimentaire en Corse.

E4 – Le problème des coûts de production et de l'accessibilité des aliments produits localement

Si l'on stimule la production locale, que deviendront les prix des aliments locaux à la vente et comment vont évoluer les niveaux de salaires ? Les modes de production devront être revus pour que les coûts ne s'envolent pas, en privilégiant des systèmes économes en intrants et sobres dans leur consommation de ressources locales. Les enjeux d'organisation et de logistique sont bien identifiés pour garantir une bonne accessibilité des aliments

locaux. De ce point de vue, la compétitivité des aliments locaux est à confronter au rôle ambigu de la continuité territoriale qui finit par favoriser l'importation au détriment de la production locale.

Le GTAA souligne alors l'importance d'améliorer le pouvoir d'achat des habitants, avec un niveau de pauvreté actuellement très élevé. Les crises successives se traduisent par une précarité alimentaire qui s'amplifie et les effets négatifs sur la santé, de la « malbouffe » qui lui est associée. L'autonomie alimentaire montre un lien direct avec l'enjeu de la démocratie alimentaire, un « droit à se nourrir correctement » qui reste à garantir à chacun sur le moyen terme.

E5 – Quel choix de société ?

A l'horizon 2040, il est nécessaire de prendre en compte l'enjeu démographique avec une évolution rapide de la population (par croissance externe) et son vieillissement avec la diminution tendancielle des actifs. L'enjeu est ici de renforcer la résilience territoriale à long terme en assurant une forte cohésion sociale dans une société plus juste. Dans cette perspective, est soulignée l'importance du renouvellement du rapport à la terre et à ses usages, afin que la société corse gagne en conscience des équilibres à maintenir. L'autonomie alimentaire intéresse à l'évidence un véritable projet de société où la souveraineté alimentaire devra occuper une place majeure.

Afin de nourrir ce projet de société, il conviendra de distinguer ce qui relève des compétences territoriales (ce qui est à notre portée et sous notre responsabilité) de ce qui va demeurer sous les capacités d'action étatique et communautaire. Dans cette optique, penser à moyen et long terme suppose d'élargir le point de vue à d'autres régions françaises qui sont confrontées aux mêmes phénomènes et à la nécessité d'y faire face avec, pour chacune, ses moyens et ses ressources. De même, l'autonomie alimentaire de la Corse exige d'élargir le point de vue à d'autres îles Méditerranéennes, en particulier la Sardaigne

qui, malgré ses différences, peut apporter des éléments de réflexion utiles à partager.

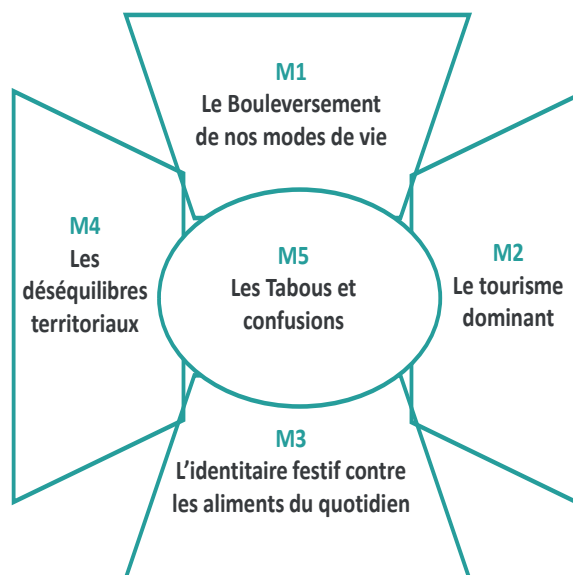
De façon évidente, ce travail sur les enjeux a permis de clarifier ce qui demeure une projection sur du moyen et long terme. Dire les problèmes résolus est une manière de dessiner les finalités sans d'abord se préoccuper du chemin pour y parvenir. Pour autant, il ne s'agit pas d'une véritable prospective qui aurait supposé d'établir une gamme de scénarios d'évolution à évaluer ensuite. Il s'est agi de préciser ce qui semble un état souhaité à un horizon 2040 par les membres du GTAA, avec des précisions quand elles paraissent utiles et du flou quand cela n'est pas possible. Un tel exercice a montré son utilité pour que le groupe progresse en cohésion dans sa diversité interne.

2.3 – Identification des 5 «moteurs de dépendance»

Deux questions ont guidé un effort de rétrospective du GTAA : Comment en est-on arrivé là où nous en sommes ? Et pourquoi sommes-nous si éloignés de ce que nous vivons ?

En effet, le constat du très faible niveau d'auto-provisionnement des habitants dans la situation actuelle est à rapprocher à des forts niveaux (voire une quasi-autarcie) observés dans le passé. Sans remonter aux périodes anciennes, il est important de savoir ce qui s'est passé plus précisément dans les dernières décennies (la mémoire active des membres du GTAA) pour que nous dégradions notre niveau d'auto-provisionnement dans de telles proportions. Nous avons identifié 5 principaux «moteurs de dépendance» (voir figure ci-dessous), ici non plus, ils ne sont pas priorisés.

Nos moteurs de dépendance alimentaire



M1 – Le bouleversement de nos modes de vie

En deux générations, nous sommes passés d'une société peu urbanisée, relativement organisée dans des collectifs de petite taille, autour de ressources locales et de savoirs hérités et assez peu monétarisée, à une société largement occidentalisée puis mondialisée avec une prédominance alimentaire provenant de supermarchés. Dans le même temps, la proportion du budget des ménages qu'ils consacrent à l'alimentation s'est amenuisée avec la pénétration des aliments industriels bon marché. Sans vouloir retourner à la lampe à huile, il devient urgent de prendre conscience de ces transformations pour mieux se projeter dans une restauration des valeurs de proximité et de solidarité.

Soulignons que la terre n'est plus considérée comme un bien commun à respecter et à partager, une terre nourricière mais comme un bien économique marchand. Cela représente un bouleversement majeur y compris sur le plan anthropologique. Les terres agricoles à forte potentialité sont les principales victimes de cette marchandisation qui conduit à les artificialiser pour les rendre constructibles. Ce sont nos paysages et notre relation à la nature qui sont affectés également. Il sera nécessaire de reconsidérer la terre et ses usages, en partageant cette vision dans la société.

M2 – Le tourisme dominant

Comme cela avait été anticipé par de nombreux opérateurs et politiques, la Corse est devenue désormais une destination touristique prisée. Cette mutation s'est traduite par une polarisation extrême d'une grande partie de l'économie, des transports et également des questions alimentaires. En particulier, la saisonnalité des arrivées de touristes a fini par vampiriser la quasi-totalité des échanges commerciaux, aliments de base compris. La période estivale est celle du pic de production et de vente d'aliments, le reste de l'année devenant de peu d'intérêt, voire négligeable.

M3 – L'identitaire festif contre les aliments du quotidien

La culture alimentaire de la Corse a été orientée vers les productions dites « identitaires » dont la consommation était initialement destinée à réactiver une appartenance des habitants à la communauté historique. En réalité, ce sont principalement les touristes qui en ont été les véritables bénéficiaires du fait des prix élevés et des effets de réputation qui ont attiré les visiteurs. Les chaînes de valeur qui en résultent autorisent une rentabilité certaine des productions traditionnelles et structurent les orientations productives des exploitations et leurs revenus. À l'inverse, les aliments du quotidien se révèlent de rentabilité bien plus faible et incertaine. Leurs faibles volumes et les défauts d'organisation et de logistique dont ils pâtissent ont souvent découragé les agriculteurs de s'y investir. Et ils ont quasiment disparu des orientations productives des exploitations et la fourniture locale d'aliments du quotidien est, la plupart du temps, devenue marginale. Redonner toute sa place à cette fourniture locale est donc un objectif central des transformations à conduire dans les décennies à venir.

M4 – Les déséquilibres territoriaux

Les mouvements de population ont conduit à vider l'intérieur de l'île au profit du littoral. Cet exode rural massif a déstructuré les communautés villageoises et leur capacité d'autoproduction. La mise en culture des zones péri-villageoises a été largement abandonnée pour devenir une ceinture de maquis très dangereuse en cas d'incendie. Dans le même temps, sous l'effet de la littoralisation, les constructions nouvelles dans les zones urbaines se sont souvent faites au détriment des ceintures vertes, faisant progressivement disparaître le potentiel de production alimentaire de proximité. Ce double phénomène a contribué à asseoir le pouvoir des grossistes et des transporteurs sur la fourniture alimentaire provenant de l'extérieur de l'île. L'unique point d'entrée étant le port de Marseille, (du fait de la continuité territoriale), cela nous éloigne de notre aire culturelle méditerranéenne.

néenne (Italie, Espagne).

En l'absence d'une véritable politique d'aménagement du territoire, l'élaboration des documents d'urbanisme (des Pos aux PLU et cartes communales) se fait très difficilement. Plus de la moitié des communes en sont dépourvues. La cartographie des espaces agricoles à respecter au sein des nouveaux documents d'urbanisme est perçue comme une contrainte et non pas comme une réflexion sur l'importance de les valoriser. Un travail spécifique devra se donner pour objectif de rendre systématique la conception des documents d'urbanisme dans les communes de Corse.

M5 – Les tabous et les confusions sur le thème

Comme nous avons pu le mesurer lors de notre séance consacrée aux enjeux de terminologie, le terme « autonomie alimentaire » est investi de nombreuses représentations contradictoires et conduit à des rejets liés à une certaine méconnaissance. Une confusion fréquente est faite avec « autarcie », la même qui confondrait « autonomie » avec « indépendance ». Il est alors facile de diaboliser l'autonomie alimentaire en la prétendant impossible à atteindre, ce qui décourage par avance à s'y engager.

“ L'autonomie alimentaire est la capacité collective à gérer nos dépendances.

Une telle confusion entraîne une sorte de tabou pour ceux qui sont opposés à toute forme d'émancipation, de même qu'elle provoque un usage de type totémique pour ceux qui y sont idéologiquement favorables. Si nous voulons progresser sur le chemin d'une autonomisation effective, il est nécessaire de lever ces ambiguïtés et de s'accorder sur une signification plus précise : la capacité à gérer nos dépendances (et non à les annuler dans leur totalité) en visant à réduire celles qu'il est possible et souhaitable de réduire.

Ces moteurs de la dépendance alimentaire

nous ont conduits à notre situation et vont, très probablement, continuer à agir dans les décennies à venir. Ils constituent de facto une série d'obstacles à tout changement au niveau territorial et à toute dynamique au niveau local. Il est donc nécessaire de réduire progressivement leur influence dans les décennies à venir si on souhaite s'engager dans une trajectoire d'autonomisation alimentaire.

2.4 – Prise en compte des analyses réalisées dans d'autres situations

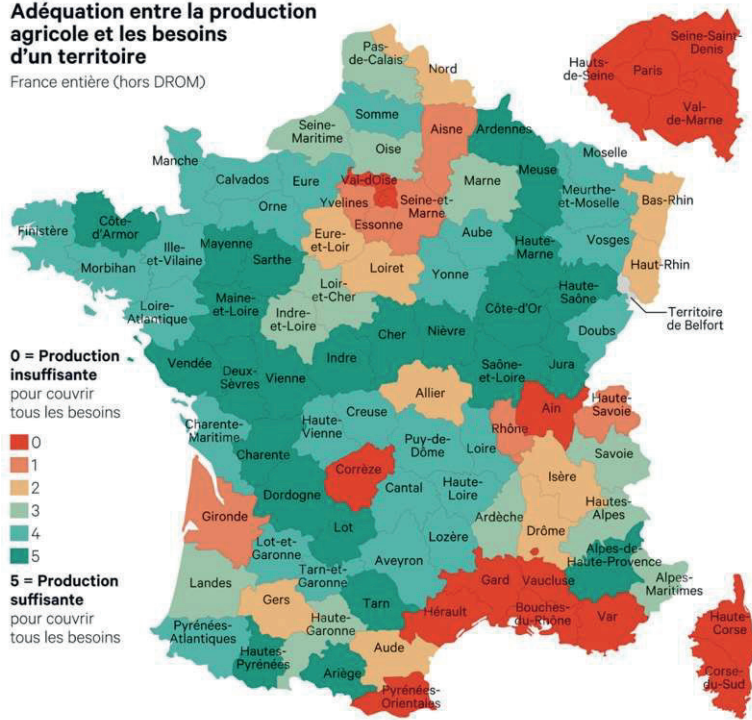
L'association « Les greniers d'Abondance » nous a accordé une audition (Audition 2) sur la problématique d'ensemble de l'autonomie alimentaire en France. Ils écrivent : « Le paysage agricole français, très diversifié jusqu'à la première moitié du XX^{ème} siècle, pourvoyait à une grande partie des besoins alimentaires à l'échelle locale. Les régions agricoles sont aujourd'hui largement spécialisées. À l'échelle d'un bassin de vie, presque toute la production agricole est exportée, tandis que presque tous les aliments consommés sont importés. Relocaliser le système alimentaire pour renforcer sa résilience nécessite de développer une agriculture nourricière, donc diversifiée. »

“ Relocaliser le système alimentaire pour renforcer sa résilience nécessite de développer une agriculture nourricière, donc diversifiée.

Si on compare les différentes régions de France sur une série de critères établis par l'association, on obtient la carte ci-après où de fortes différences se font jour. La Corse, en compagnie des autres régions du pourtour méditerranéen et quelques autres se retrouve dans le peloton de queue, ce qui confirme bien les constats de départ du groupe de travail. Examinons les scores obtenus par la Corse dans le cadre du programme CRATER mis au point par l'association.

Adéquation entre la production agricole et les besoins d'un territoire

France entière (hors DROM)



« LES ÉCHOS » / SOURCE : INDICATEUR CRATER PAR LES GRENIERS D'ABONDANCE

La population compte 335 000 habitants avec 876 000 hectares dont 262 000 hectares de surface agricole.

- La production est nettement insuffisante pour couvrir les besoins. Score 1/10

- La part de la SAU en Bio est nettement supérieure à la moyenne nationale (avec 11% de la SAU totale soit 1,4 fois la moyenne nationale) et les pratiques agricoles sont en général très favorables à la biodiversité (prédominance de pratiques extensives). Score 8/10

- La population agricole est proche de la moyenne nationale mais en déclin. Score 5/10

- La surface agricole par habitant est suffisante avec un taux de couverture de 76% (contre 133% pour la France entière) mais l'objectif de Zéro Artificialisation nette n'est pas atteint (avec 1267 h artificialisés entre 2011 et 2016). Score 5/10

Un critère important est celui de l'adéquation entre les productions et les besoins. Comme le montre le tableau ci-après, la Corse produit très peu de céréales quand elle est nettement excédentaire en fruits. De même, elle ne produit qu'une faible fraction des fourrages dont elle a besoin. En d'autres termes, en proportion de la SAU mobilisée, elle est

spécialisée dans les agrumes et la production viticole qu'elle exporte abondamment, quand elle importe une grande partie de ce dont elle a besoin.

Par ailleurs, on doit noter que la Corse est une région qui comporte bien plus de m² de grande surface par habitant que la moyenne nationale. Ceci alors même que, dans les autres régions, ce ratio est en train de se réduire sous l'effet des efforts consentis par les autorités locales. Ce phénomène confirme un besoin de réorganiser la distribution des biens alimentaires.

Sans entrer dans plus de détails, on comprend aisément que la Corse a besoin d'utiliser sa SAU de façon beaucoup plus diversifiée en tenant compte des besoins de ses habitants et en approvisionnant des circuits de proximité. Pour cela, elle a besoin d'une politique foncière qui empêche ses meilleures terres d'être artificialisées. Et également d'une dynamique d'augmentation du nombre d'actifs agricoles (même si des installations sont répertoriées). Avec une vigilance sur le maillage des points de vente et des marchés sur le territoire.

Naturellement, on ne peut pas imaginer que tous les besoins puissent être couverts par des productions locales. Mais la projection effectuée par l'association permet de penser que nous pourrions raisonnablement tripler le taux d'auto-provisionnement actuel en le portant à 12% en utilisant mieux les ressources disponibles, donc sans changement structurel majeur. Des objectifs plus ambitieux pourraient être fixés en redistribuant la SAU actuelle et donc en procédant à des changements structurels plus profonds.

Adéquation Production / Besoins en Corse

	Part dans les besoins	Taux de couverture
Céréales	14 %	3 %
Autres cultures	1 %	291 %
Fruits et légumes	1 %	916 %
Fourrages	77 %	13 %
Oléo-protéagineux	7 %	1 %
Moyenne pondérée		12 %

III - Les éléments de diagnostic et les grands leviers d'action

3.1 – Une série d'auditions ciblées par thématique.

Suite à ses travaux en interne, le groupe de travail a mobilisé ses analyses pour identifier les thématiques pertinentes et les prioriser en les distribuant sur une année entière. Pas moins de 40 auditions ont été proposées qui, suite à des regroupements, ont été ramenées à 24 auditions prioritaires. Au cours de l'année 2022, nous en avons réalisé 22 (dont certaines sont des dédoublements), ce qui représente un rythme très soutenu.

“Une part importante des besoins actuels correspond à des productions pour lesquelles la Corse semble mal dotée.

Nous avons choisi de couvrir les diverses parties du système en donnant une place importante à la production afin de mieux appréhender les difficultés à diversifier les aliments produits en Corse et à repérer ceux qui pourraient l'être de façon réaliste. En effet, une part importante des besoins actuels correspond à des productions pour lesquelles la Corse semble mal dotée. Ces questions ont été traitées avec les divers organismes de développement agricole et rural présents en Corse.

Pour autant, **il ne s'agit pas de définir ce que serait une politique agricole d'ensemble pour la Corse**, puisque notre réflexion porte uniquement sur la réduction des dépendances alimentaires actuelles et donc sur la seule agriculture nourricière. De ce point de vue, notre repérage met l'accent sur deux questions qui nous semblent majeures pour réduire nos dépendances :

- Les productions légumières qui demeurent largement déficitaires en dehors du pic estival et qui manquent également dans les assiettes aujourd'hui.
- L'autonomie fourragère des exploitations d'élevage qui s'est réduite fortement et engendre des flux entrants considé-

rables d'aliments du bétail (foins, céréales et concentrés).

Les différents autres secteurs, classiquement cités pour les orientations productives (en particulier viandes et produits carnés, laits et produits laitiers, produits de la pêche et de l'aquaculture), ont été envisagés mais en convenant que l'objectif de réduction des dépendances ne les rendait pas prioritaires. En dépassant l'exemple un peu caricatural des bananes ou du riz, on peut noter que toutes les productions issues de vaches laitières (lait, beurre, fromages, yaourts) ne pourront être facilement assurées ici. De même, le cas des céréales a été analysé plus en profondeur pour son caractère hautement symbolique. Cependant, à part des productions de niche longues à mettre en place, bien peu de possibilités sont apparues effectives dans ce secteur.

“Restaurer une fonction nourricière dans les activités agricoles et d'élevage en Corse.

Par ailleurs, la question foncière a été analysée en profondeur pour bien comprendre ce qui posait problème dans la disponibilité de surfaces pour la production agricole, qu'elle soit à visée nourricière ou pas. Ces questions, cruciales pour l'avenir des activités agricoles, devront naturellement être traitées de façon plus large et transversale que pour la seule autonomie alimentaire.

Nous avons abordé les enjeux de transformation des produits agricoles dans les principaux secteurs d'activité, avec des opérateurs qui nous ont bien montré le peu de marges de manœuvre dont ils disposent actuellement dans de nombreux secteurs. La dépendance en termes de sources de matières premières est importante et il semble difficile de la réduire de façon sensible (songeons par exemple aux céréales pour les pâtes fraîches et pour les canistrelli, ou au sucre pour les confitures, etc.).

Concernant la sphère de la consommation, nous avons privilégié le **lien entre alimentation et santé** qui autorise un regard sur les besoins de la population corse et sur les nécessaires mutations à réaliser en particulier dans la nouvelle génération : les enjeux de santé publique donnent un cadre de réflexion d'ensemble pour raisonner les transformations des manières de se nourrir. De plus, la **précarisation** croissante d'une partie de la population justifie que nous auditionnions les acteurs de l'aide alimentaire (c'est d'ailleurs la toute première audition qui a été réalisée). On doit rappeler que les flux entrants d'aliments en Corse n'ont pas été appréhendés de façon quantitative puisque les statistiques ne sont pas disponibles, ce qui empêche de les objectiver et de les analyser dans leur dynamique.

Parmi les enjeux de la distribution, les **circuits courts** s'imposent comme la thématique majeure que nous avons abordée aussi bien dans les modalités de vente directe par les exploitants que dans les démarches plus collectives à travers les magasins de producteurs. La restauration collective ou hors foyer, et plus spécifiquement les **cantines scolaires**, sont l'autre grande thématique par laquelle les productions locales doivent pouvoir participer à la réduction des dépendances alimentaires de la Corse. Elle a fait l'objet d'une analyse approfondie car, au-delà du nombre conséquent de repas journaliers qu'elle représente, il s'agit également de stimuler une prise de conscience auprès des jeunes générations.

Les dimensions locales et territoriales n'ont pas été négligées puisque les **Projets Alimentaires Territoriaux** (PAT) ainsi que les stratégies des **communautés urbaines** ont fait l'objet d'auditions ciblées qui nous ont permis d'identifier les options retenues et les marges de manœuvre des responsables locaux. Au niveau de la région, les **politiques de la CdC** concernées par le thème de l'autonomie alimentaire ont été analysées et pas

moins de 5 conseillers exécutifs ont été auditionnés (ODARC, ADEC, AUE, OEC, OEHC) pour couvrir l'ensemble du champ.

Enfin, de manière à disposer d'une large ouverture dans nos réflexions, nous avons convenu d'auditionner des chercheurs qui nous apporté, chacun dans sa discipline, les éléments d'analyse et les suggestions qu'ils pouvaient en déduire. Même s'il ne s'agissait pas alors de se donner directement des objectifs opérationnels mais bien des éléments de compréhension, ces apports ont accru l'intelligibilité des phénomènes auquel nous sommes confrontés et notre capacité à les replacer dans le temps long. Et certains apports se retrouvent jusque dans nos préconisations.

Pour chaque audition, le choix des personnes auditionnées s'est fait en mobilisant les connaissances et les carnets d'adresse des membres du groupe de travail. Environ une centaine de personnes a été auditionnée selon les thématiques suivantes.

Production et transformation

Statistiques disponibles sur la production en Corse / Autonomie fourragère des exploitations d'élevage / Production légumière en circuits courts / Politique foncière de la CdC / Politique foncière et opérateurs régionaux / Développement agricole, chambres d'agriculture et syndicats agricoles / Filière céréalière pour humains et animaux / Activités de transformation et sources locales de matières premières

Consommation

Enjeux de santé publique et modèles de consommation / Précarité alimentaire et aliments d'origine locale

Distribution

Circuits courts par magasins de producteurs / Circuits courts par la vente directe à la ferme / Cantines scolaires

Dispositifs locaux

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)
/ Rôle de prescripteur des métropoles urbaines

Enjeux territoriaux

Notion de Marché d'Intérêt Territorial (Audition avec le MIN de Montpellier) / Politiques publiques transversales

Apports des chercheurs sur la thématique
Géographes, agronomes, sociologues /
Historiens, archéologues et juristes

3.2 – Principaux résultats obtenus

Par grande thématique, les éléments à retenir sont rapidement listés ci-après. Nous avons volontairement évité un effet de catalogue peu attractif à la lecture. Cependant, chaque audition fait l'objet d'une présentation complète en annexe du présent rapport avec les questions traitées, les personnes auditionnées, et les réponses obtenues et leurs éventuelles contributions aux préconisations.

Ce qui ressort de façon générale, c'est l'existence d'un grand nombre d'acteurs d'ores et déjà engagés dans la réduction des dépendances. Ils se sont impliqués alors même que bien peu de signaux leur sont envoyés pour stimuler ces démarches. Nombre d'entre eux s'estiment peu écoutés et largement négligés. Il est important désormais de s'appuyer sur les dynamiques repérées et sur les acteurs qui les portent.

Données générales (Auditions 1,2 & 3)

- Un déficit de statistiques publiques sur les flux entrants en Corse (couplage avec PACA) est à déplorer alors que la production locale (la « ferme Corse ») est assez bien connue grâce à un recensement général récent. Il s'agit là d'un problème majeur de manque de données, quand d'autres situations telles que l'île de La Réunion ou la Nouvelle Calédonie en disposent. Il est crucial

d'adresser ce problème au plus haut niveau afin de combler rapidement ce déficit.

Le niveau de production est en baisse dans certains secteurs stratégiques tels que le lait de brebis (compensé, au niveau des laiteries industrielles, par des importations qui aggravent nos dépendances), pendant que d'autres se maintiennent ou progressent (les agrumes). De manière générale, on note l'importance des soutiens de la PAC pour assurer des revenus corrects dans certaines productions (en particulier les élevages bovins).

- La démographie des actifs agricoles est inquiétante, en dépit de chiffres officiels qui masquent une réalité bien plus problématique. Les transmissions dans le cadre familial se font très difficilement du fait des problèmes d'indivision (avec l'espoir de constructibilité qui gèle nombre de terrains) et de la très faible capitalisation des exploitations (qu'y a-t-il vraiment à transmettre à part un troupeau et une vieille machine à traire ?). Les reprises hors cadre familial demeurent exceptionnelles car elles sont souvent mal vécues par les familles. Les créations d'exploitations agricoles deviennent de plus en plus difficiles du fait des faibles dynamiques bancaires. Le tableau général n'est pas très encourageant et l'attractivité du métier et l'accompagnement des installations devront constituer une priorité des décennies à venir.

- Un niveau de dépendance très élevé en comparaison aux autres régions françaises, mais très comparable aux régions du Sud-Est (Le Greniers d'Abondance) et à la Sardaigne. Avec cette dernière, une audition a été réalisée avec des opérateurs importants de l'agriculture sarde qui ont convenu d'un niveau important de dépendance pour leur île. Leur situation démographique (plus de 1,5 millions d'habitants, avec une ville de 400 000 habitants et une autre de 250 000 habitants) reste toutefois très différente de la nôtre.

Leurs secteurs productifs sont très structurés et disposent d'un grand nombre de coopératives puissantes (ce qui fait contraste avec la situation corse). Des problèmes de rémunération des éleveurs de brebis sont récurrents dans une situation d'industrialisation généralisée (exportation de Pecorino Romano). Un marché territorial de grande envergure est déjà opérationnel, mais peine à s'approvisionner sur plusieurs secteurs liés à la consommation locale. On retrouve ici la focalisation sur l'exportation et sur l'activité touristique au détriment des habitants. Enfin, nos collègues sardes se sont déclarés très intéressés par le travail mené en Corse sur cette question stratégique de l'autonomie alimentaire d'une île en Méditerranée.

Production (Auditions 4, 5, 6, 7, 8 & 9)

- Les secteurs productifs à cibler sont bien i) les viandes et les productions laitières (réduire les intrants importés) et surtout ii) les légumes d'été et d'hiver, pour lesquels la demande n'est pas satisfaite : un important marché à reconquérir et des secteurs à organiser en filière.

Il ressort pour les exploitations d'élevage qu'une grande partie de leurs coûts vient des intrants en aliments du bétail, foin, concentrés, céréales. Une audition très riche avec des éleveurs engagés dans l'autonomie fourragère de leurs exploitations a permis d'identifier les leviers d'action. Une mise en culture même limitée permet de réduire de façon considérable les achats extérieurs, le choix des légumineuses résout une grande partie des besoins protéiques des rations, les retenues collinaires permettent de disposer d'eau d'irrigation même en-dehors des périmètres équipés. Par ailleurs, un groupement régional de producteurs de fourrages et de céréales (essentiellement en Plaine orientale) est en train de réduire les besoins en achat de foin et d'aliments pour la Corse entière. Ces initiatives individuelles ou collectives méritent d'être soutenues et amplifiées.

Quant au maraîchage, c'est le grand oublié des politiques actuelles. Le secteur connaît une belle dynamique avec des opérateurs de toutes tailles, depuis des relances villageoises sur les terrasses en cours de récupération jusqu'aux parcelles de plaine capables de productions de masse. Les besoins de la période estivale qui cumulent les visiteurs et les résidents représentent le gros des productions, en cultures de plein champ sans nécessité d'infrastructures coûteuses. Le reste de l'année, très important pour l'autonomie alimentaire, demeure trop peu présent dans ces exploitations. En particulier, les légumes d'hiver, les légumes secs (lentilles, pois chiches), les artichauts sont des orientations qui nécessitent des efforts particuliers. Enfin, la structuration de la profession se met progressive en place avec l'Organisation des Maraîchers de Corse qu'il faudra dynamiser et renforcer afin de se donner les moyens de résoudre les problèmes rencontrés (foncier, eau, logistique, réponses aux appels d'offre).

- Les politiques foncières rencontrent de puissants obstacles (spéculation à la constructibilité, absence de documents d'urbanisme, en particulier sur le littoral) et réclament des efforts d'aménagement (gestion de l'eau, régulation des pressions dans le péri-urbain et le rural) pour assurer le foncier nécessaire aux acteurs de l'autonomie alimentaire.

“ La terre n'est plus considérée comme une terre nourricière mais comme un bien économique marchand.

D'importants outils tels que la Commission d'Aménagement Foncier de la Corse, sous la responsabilité de la CdC, ne sont toujours pas opérationnels. La sécurisation de l'accès au foncier est considérée comme indispensable à un développement de l'agriculture. La préservation des terres agricoles constitue un sujet de première importance.

une politique foncière forte permettra une lutte efficace au service de l'agriculture, dont les activités nourricières pourront bénéficier.

- Le secteur de la transformation peine à « sourcer » ses matières premières localement. Certains secteurs comme les agrumes pensent à valoriser une partie de la production locale en produits transformés (jus, confitures), alors que de grands secteurs ont quasiment abandonné la fourniture locale (les céréales, la viande de porc) ou sont en train de le faire (le lait de brebis).

On peut noter qu'un secteur comme la brasserie de niche tente de s'inscrire dans un auto-apvisionnement complet, ce qui permettrait de produire de la bière entièrement locale, mais cela reste encore une tentative inaboutie.

- Les organismes de développement agricole (Office, Chambres, Syndicats) reconnaissent volontiers le besoin de stimuler une agriculture nourricière mais peinent à définir des actions ciblées sur ce thème. Sauf exception, aucune réflexion d'ensemble ne nous a été présentée pour aller dans ce sens ce sens, tout en affirmant la nécessité d'une volonté politique forte. L'autonomie alimentaire et le caractère nourricier des activités productives devrait représenter une orientation stratégique reconnaissent les responsables professionnels : nourrir la Corse devrait être possible. Les prix des produits locaux demeurent une difficulté réelle, même si on doit dire que la malbouffe coûte en réalité bien plus cher en politique de santé (avec des coûts cachés). Les outils existent maintenant et les moyens sont disponibles, il manque des groupes organisés, capables de répondre à des appels d'offre, d'approvisionner des lieux de vente de façon fiable. Les réelles difficultés à « penser » le développement spécifique d'une agriculture nourricière viennent s'ajouter à celles qui font obstacle à la conception d'une politique agricole d'ensemble. Ces difficultés semblent à référer à des enjeux de gouvernance du

secteur agricole dans son ensemble. En matière de cohérence territoriale il faut sortir du modèle actuel, l'agriculture a besoin d'une vision sur le long terme. Nous devons nous interroger sur la pertinence du mode de gestion que subit la profession agricole. Le succès du développement de l'agriculture ne peut se faire qu'à travers une véritable gestion, la future gouvernance doit être en mesure de faire évoluer la situation avec les moyens techniques et financiers, il est primordial que la gestion du premier (encore non transférée) comme celle du deuxième pilier, soit à disposition de cette nouvelle gouvernance territoriale.

Consommation (Auditions 10 & 11)

- La « malbouffe » frappe durement la population, en particulier les jeunes générations qui montrent une situation très inquiétante augmentation continue des maladies métaboliques. Les médecins, réseaux, associations rencontrés ont tous souligné l'urgence à agir tant les phénomènes deviennent massifs. Les motifs d'explication sont corrélés à la faiblesse des revenus et au niveau de pauvreté de la Corse. Ils confirment qu'intégrer des légumes dans les menus n'est pas chose simple alors qu'elle est cruciale pour la santé. Substituer des protéines animales en trop grande quantité par des protéines végétales (lentilles, pois chiches) reste à promouvoir largement dans une région où la consommation de viande demeure un signe convenu de bien-être social. Le bénéfice d'une telle substitution est à la fois écologique, économique et sanitaire.

“Le prix des aliments conseillés est bien inférieur à celui des aliments qu'il faut diminuer.

Pourtant, comme le confirment les nutritionnistes, le prix des aliments conseillés est bien inférieur à celui des aliments qu'il faut diminuer. L'obstacle premier est donc plutôt un manque d'information auprès de la population concernée qu'un manque de

moyens financiers. Selon la plupart d'entre eux, la Diète Méditerranéenne devrait servir de repère stratégique et d'argument de communication pour qu'un « manger corse » soit associé à un manger sain, local et de saison.

“Manger corse doit être associé à un manger sain, local et de saison.

- L'aide alimentaire auprès des précaires peine à s'approvisionner localement. La banque alimentaire émergente est une initiative importante à saluer, mais a-t-elle les possibilités de changer d'échelle ? En particulier, elle est basée pour le moment sur les surplus des productions de masse telles que celles des agrumes (qui devraient se réduire avec la réalisation des projets de transformation en jus). Si on veut qu'elle pèse durablement sur la résolution des problèmes alimentaires des plus démunis, il sera nécessaire de repenser une Banque alimentaire d'envergure.

Il semble important d'explorer des stratégies contrastées entre 1) la pauvreté extrême qui relève de l'aide d'urgence et 2) la paupérisation de familles entières pour lesquelles des dispositifs innovants (tels que la sécurité sociale alimentaire) devraient être explorés.

Distribution (Auditions 12, 13 & 14)

- Les circuits courts montent en puissance en Corse mais la demande touristique reste un moteur puissant d'orientation des aliments distribués. La vente directe s'est structurée essentiellement autour de la production de produits identitaires et relativement peu sur les produits du quotidien. Les magasins de producteurs s'efforcent de corriger ce manque en diversifiant plus largement leur offre (avec quelques innovations de présentation ou de formes de consommation). Mais, en dépit de leur dynamique, ces regroupement de l'offre demeurent émergents. Leurs modes de fonctionnement, de financement, les zones de chalandise couvertes, les orien-

tations de diversification de l'offre sont autant de points à échanger de façon systématique dans un réseau régional à impulser.

On sent bien que ces expériences acquises difficilement et de manière ponctuelle, mériteraient d'être plus largement partagées tant ces circuits courts sont au cœur d'une réappropriation de leur alimentation par les habitants dans les localités. Des données devraient être collectées et rendues disponibles afin de capitaliser et démultiplier les efforts plus largement.

“Les circuits courts sont au coeur d'une réappropriation de leur alimentation par les habitants dans les localités.

- Les cantines scolaires soumises à la Loi Egalim ne parviennent pas à s'approvisionner localement en productions de qualité et Bio. De gros efforts sont à consentir pour y parvenir (viandes, légumes) en particulier pour mieux concevoir les marchés publics (constitution de lots et ciblage de producteurs locaux organisés pour y répondre).

“Relocaliser la restauration collective.

La diversification des productions fait écho à celle des repas pour les élèves et étudiants. Un fort besoin se fait jour en termes de recrutement et de formation des personnels, de sensibilisation par les éducateurs, d'intégration de diététiciens pour concevoir les menus. Il s'agit d'une tension frontale avec la malbouffe qui nécessite des moyens appropriés et sur la durée. La réduction des dépendances passera par une relocalisation de la restauration collective.

Initiatives locales (Auditions 15 & 16)

- Le niveau territorial est activé (en particulier par les PAT) et il faut souligner le dynamisme des porteurs de projet auditionnés. Ils explorent des formes localisées de résolution de problèmes (en particulier des questions foncières souvent complexes) ainsi que des

solidarités de proximité (épiceries solidaires). Cependant, des disparités fortes se font jour et le maillage est très lacunaire. S'en remettre à des projets spontanés de la part de micro-régions ne suffira pas à assurer une offre locale significative et bien répartie. Même s'il s'agit d'un dispositif d'Etat, la collectivité de Corse devrait s'en emparer pour le systématiser et en faire un point d'appui de sa politique en la matière.

- Les communautés urbaines s'organisent pour élaborer une politique alimentaire auprès de leurs habitants. De plus, les collectivités locales et plus généralement les élus locaux sont des chevilles ouvrières cruciales pour de telles activations. Elles deviennent progressivement des opérateurs importants dans la démarche d'auto-production de proximité aussi bien que d'information et de sensibilisation de leurs concitoyens. Concevoir des cuisines centrales, mettre à disposition des espaces-tests pour de futurs agriculteurs, insérer dans l'aménagement urbain des surfaces de jardins sont autant d'initiatives que les communautés urbaines ont commencé à activer. Des exemples extérieurs peuvent également s'avérer très inspirants pour nourrir les pistes d'action en Corse.

Apports de la Recherche (Auditions 19 & 20)

Si l'on remonte au Néolithique et jusqu'au haut Moyen-Âge, les nouveaux moyens d'analyse par carottage et datation permettent de reconstituer le paléopaysage et la distribution des activités humaines dans l'espace insulaire. On observe des continuités de mises en culture mais pas forcément de population humaine, avec des introductions et des adoptions élargies grâce à l'archéobotanique et l'archéozoologie. Par exemple, l'oléiculture est attestée de façon ancienne, alors que la céréaliculture est plus présente à l'époque romaine tandis que la castanéculture ne se développe vraiment qu'au moyen-âge. Ce qui est marquant est l'ouverture des paysages avec des actions de défrichement et l'existence de transhumances hivernales pour les troupeaux

d'herbivores. La question démographique est une clé importante pour comprendre la dissémination et les mouvements de populations au cours des siècles en rapport avec la production d'aliments.

La période génoise est très bien documentée ce qui autorise des analyses très poussées. Plusieurs points sont à souligner : le caractère « frugal » des corses de l'époque dans des territoires quasiment autarciques où la circulation était très peu monétarisée et s'opérait sous forme de troc. Même si on ne rapporte aucune famine avec mortalités importantes, il y avait des situations de misère. Cette période génoise est marquée par l'obligation faite aux corses de planter des arbres chaque année (châtaigniers, oliviers, vigne, figuiers selon les situations), ce qui a profondément modifié le paysage agraire de la Corse jusqu'à nos jours. Il faut relativiser les écrits qui ont tendance à rapporter les repas festifs pour des visiteurs (avec beaucoup de viandes) et non l'alimentation quotidienne (où prédomine le pain). Ce n'est pas le littoral qui fournit les céréales mais bien les zones internes, avec des pratiques très extensives, de longues jachères et des variétés peu productives mais bien adaptées à la culture en sec. Tout ceci se traduit par une très faible intégration de la Corse dans les échanges élargis.

Enfin, la période française met en exergue les régimes fiscaux et les lois douanières. Napoléon Bonaparte intègre la Corse dans le système fiscal et douanier français, avec dérogations (arrêtés Miot). Après les « cent jours », sous la première restauration, Louis XVIII par la loi du 21 avril 1818 instaure un régime douanier qui taxe sévèrement les produits transportés de Corse vers le continent et favorise par la détaxation l'entrée dans l'île les produits venant de l'hexagone. Ces mesures s'imposeront pendant 94 ans jusqu'à la loi du 9 juillet 1912. Cette inégalité de traitement n'a que peu d'effets jusqu'au milieu du XIX^{ème} et une accélération des effets négatifs se fait sentir quand la marine passe de la voile à la

vapeur et que les rotations avec la Corse deviennent plus fréquentes. C'est alors que la concurrence frontale entre des productions à bas coût, bénéficiant d'économies d'échelles liées à des formes de spécialisation et avec des bas coûts de transport et sans taxes d'entrée viennent balayer les productions locales à coût élevé, petits volumes et forcément beaucoup plus chères. Cette intégration brutale dans les échanges élargis vaut en particulier pour les céréales fortement consommées en Corse. Les exportations d'autres produits depuis la Corse se sont poursuivies grâce à des exemptions de taxes demandées de façon dérogatoire, mais elles ne concernent que des produits bruts et de faible valeur. Sur la période plus récente, on peut s'étonner de la disparition au début du XX^{ème} d'un régime plus favorable pour les productions locales à la demande des commerçants bastiais pour remplir les caisses et compléter l'impôt qui ne suffit pas. Le café et le tabac demeurent exemptés, ce qui a valu de pérenniser des manufactures et une réfaction pour l'achat de tabac sur l'île (avec les effets désastreux sur le taux record de cancers). Un rappel important, celui de la TVA à zéro pour les vins produits en Corse (sauf les muscats) qui donne des idées pour favoriser aujourd'hui les productions locales en les détaxant. L'alternance de périodes à forte croissance démographique et de moment d'émigration massive ou de chute brutale (1^{ère} guerre mondiale) est également à prendre en compte dans ces analyses avec une perte tendancielle de bras mais aussi de savoirs et de culture. La question démographique reste posée avec, en dépit d'un flux récent d'entrées de population, une densité humaine très faible. Il serait utile d'inciter à des recherches spécifiquement sur ce thème « boire et manger en Corse de la préhistoire à nos jours »

Sur la période actuelle, les chercheurs nous informent sur les mouvements contraires de réinvestissement récent dans le rural avec les politiques de relocalisation alimentaire. Ces reconnexions entre villes et campagnes

ne se font pas sans mal après tant de décennies de déconnexion due à la mondialisation des échanges. L'engouement pour les Projets Alimentaires territoriaux ou le retour de l'autoproduction par les amateurs semblent des phénomènes de fond dans nos sociétés. Sans faire preuve de romantisme ou d'illusion sur la restauration des formes anciennes, on peut penser que ces réappropriations ont du sens pour repenser les modes d'habiter et de se nourrir. Les élus locaux jouent un rôle crucial dans les initiatives locales et dans les nouvelles échelles à investir, par les inter-territorialités à réinventer. Les territoires insulaires sont particulièrement intéressants pour analyser ces dynamiques.

Toutefois, il ne faut pas négliger les vulnérabilités qui se font jour, avec les obstacles à lever, les modèles à concevoir et les leviers à actionner : 1) Reconstruire les chaînes de valeur pour que les opérateurs qui s'engagent dans ces relocalisations puissent en tirer un revenu décent, sans que les prix s'envolent, 2) raisonner les emprises et les déprises, à travers la figure du producteur fermier qui s'impose dans le paysage corse et 3) affronter les enjeux démocratiques que pose la précarité d'une fraction grandissante de la population.

De ce dernier point de vue, il convient de dégager l'alimentaire de la seule question agricole et d'investir des politiques alimentaires à part entière. Pour les plus pauvres d'entre nous, l'aide alimentaire et la distribution de repas s'impose comme devoir moral avec un travail remarquable des associations qui assurent un quasi service public. Mais au-dessus d'un certain seuil, il serait important de ne pas assigner des populations précarisées à consommer les rebuts de la surproduction. Au lieu de les maintenir en-dehors de la société, et ainsi nier leur droit à une alimentation durable, il conviendrait de créer un service public de l'alimentation, par exemple, par la « sécurité sociale alimentaire ». Il s'agit d'accompagner des précaires pour leur éviter de plonger dans la pauvreté extrême avec une allocation mensuelle (sur limites de revenu à

l'instar de certains dispositifs) et un conventionnement avec des acteurs de l'alimentation locale (producteurs, magasins, épiceries) pour y acheter des fruits et légumes frais produits localement. Naturellement, il faut se garder de désorganiser l'aide alimentaire qui demeure nécessaire, ni stigmatiser les personnes en insécurité alimentaire pour parvenir à traiter de ces questions de fond.

3.3 – Des leviers à différentes échelles

Grâce à ces résultats obtenus lors des auditions, nous observons que l'autonomie alimentaire de la Corse est, de façon générale, une thématique bien positionnée dans les propos des acteurs rencontrés. Loin d'être utopique, la perspective d'une réduction sensible de nos dépendances actuelles semble largement réalisable pour peu qu'on s'en donne les moyens. Cette perspective est présente à différentes échelles qu'il convient de balayer à ce stade du travail.

Les échelles géographiques de l'autonomie alimentaire vont depuis les parcelles privées, les jardins partagés, les mini-fermes, les communes et les EPCI, les PAT, jusqu'aux filières organisées, le MIN en réseau, l'île toute entière. Cela exige en conséquence de bien articuler toutes ces échelles, sans en privilégier aucune, car nous aurons à faire feu de tout bois. En effet, il convient de ne pas opposer les registres de solution entre eux. Nous avons besoin d'une mobilisation citoyenne par des amateurs, leurs bouts de jardins familiaux et leurs poulaillers, autant que de filières professionnelles réorientées et organisées pour produire en masse et approvisionner les marchés formels.

Au sein du GT, de fortes convictions s'expriment pour une stimulation de l'auto-consommation et, de manière générale, des solutions citoyennes hors marché. Cette option est mise en relation avec des effets de réseau dans les territoires, avec des échanges de savoir-faire

et de semences. De plus, des aménagements dans le péri-villageois et le péri-urbain permettent de penser un paysage de l'autonomie alimentaire, comprenant un zonage, une gestion de l'eau, des déchets compostables. Dans les villages, recréer une ceinture verte apporte également une sécurisation contre les incendies, il s'agit de « pruducia pà pruteghja ».

De façon complémentaire, il est essentiel de compter sur les agriculteurs de métier qui produisent sur une plus grande échelle avec d'autres techniques (qui peuvent être tout aussi agro-écologiques). La nécessaire diversification des productions est alors bien plus faisable que sur des surfaces trop limitées. Pour offrir des productions tournées vers la consommation locale, c'est une exigence délicate à satisfaire. Les quantités sont également augmentées et supposent une organisation efficace, avec des questions de logistique à affronter.

“Loin d'être utopique, la perspective d'une réduction sensible de nos dépendances actuelles semble largement réalisable pour peu qu'on s'en donne les moyens.

Du côté des marchés, ces options s'appuient sur un maillage de circuits courts avec une offre dédiée à des citoyens qui recherchent le produit local, et des formes d'engagements réciproques de proximité. Diminuer les intermédiaires (c'est la définition des circuits courts) rend possible une réduction des coûts et apporte une solution à la question des prix des produits nustrale et leur accessibilité, ce qui représente un enjeu démocratique majeur. De même, il s'agit de pouvoir répondre à des demandes de marchés publics, en particulier pour la restauration collective, par un mouvement d'alliance entre opérateurs sur la base d'engagements clairs et convergents.

Articuler ces différentes échelles rend possible une prise en compte du marché local par des filières professionnelles capables de se regrouper 1) d'abord en proximité afin d'approvisionner les circuits courts, mais aussi 2) pour investir, pour certaines d'entre elles, un « carreau local » dans un marché territorial en cours de création. Ainsi, émergent de nouvelles formes d'organisation collective pour une meilleure résilience alimentaire, par de nouvelles synergies, connexions, complémentarités. La perspective est de dépasser les clivages actuels où certains des acteurs auditionnés s'estiment peu écoutés, pour construire des solidarités organisées et qui fédèrent.

A l'échelle des familles et des ménages, se dessinent des évolutions dans les manières de se nourrir en rapport avec les maladies métaboliques. Dans les décennies à venir, ces questions vont devenir cruciales et la demande alimentaire devra nécessairement changer si on veut empêcher surpoids et obésité chez nos adolescents. On le sait bien, les comportements sont, avec les mentalités, les choses les plus difficiles à faire bouger. Mais une démarche d'autonomisation alimentaire suppose d'anticiper ces changements profonds pour, dans une même dynamique, accompagner les mutations de comportement alimentaire et les changements de régime et orienter correctement les activités productives vers les nouvelles demandes.

Dans ces grands mouvements de société, toutes les échelles sont concernées, depuis la famille (savoir cuisiner, faire les courses, équilibrer les repas) jusqu'au territoire tout entier (garantir les légumes et les fruits frais pour toutes les bourses par exemple) en passant par les opérateurs de production de différentes tailles et les échelons administratifs intermédiaires (maintien des épiceries dans le rural et dans les quartiers par les communes, régulation des implantations de grandes surfaces dans les communautés d'agglomération).

Pour réussir ces transformations, les communes et les EPCI sont des niveaux importants pour réserver du foncier, stimuler les circuits courts, assurer la solidarité de proximité. Si des initiatives sont bien visibles (en particulier avec les PAT), on ne peut pas en rester aux bonnes volontés exprimées spontanément. Il conviendra d'en faire une politique proactive et incitative afin d'assurer une montée en puissance et un changement profond du paysage.

A ce stade des réflexions, le territoire régional, et la CdC qui l'administre, est un niveau particulièrement pertinent, s'agissant d'une île, pour coordonner les efforts de chacun, offrir un cadre opportun pour accueillir les initiatives pertinentes et les faire connaître dans l'ensemble de la région. Leur mise en réseau est souvent évoquée comme un manque patent tant la géographie nous segmente et empêche des synergies logiques et des masses critiques. C'est l'échelle territoriale qui peut le mieux identifier ce qui manque et y remédier, par exemple un outil de filière comme une léguerie ou un atelier de découpe, ou encore une contractualisation qui stabilise et pérennise. Tout particulièrement, les effets de regroupement de l'offre locale et d'approche des marchés publics dans leur complexité réclament un Marché d'Intérêt National que seule la CdC peut légitimement créer et faire fonctionner.

Enfin, le territoire régional a le devoir de s'assurer que les différentes politiques publiques qui s'exercent sur les différents territoires ne soient pas contradictoires et montrent une bonne articulation à chacune des échelles évoquées. Une telle articulation ne va pas de soi tant les empilements de règlements et de contraintes engendrent souvent des contradictions au niveau local. Ce devoir se double d'une capacité à rendre compte des phénomènes à l'œuvre avec des observatoires, la constitution de bases de données, et tout un système d'information qui aujourd'hui fait grandement défaut. Les

processus d'autonomisation réclament des outils de gouvernance qui soient bien informés et une mise en transparence pour les citoyens et l'exercice de leur contrôle. L'autonomisation est clairement une affaire de citoyenneté renouvelée et responsable.

IV - Les préconisations du groupe de travail

4.1 – Les Politiques Publiques à réviser et renforcer

(Auditions 17 & 18)

La politique agricole actuelle de la Corse mentionne les activités nourricières sans que des priorités soient réellement dégagées en ce sens. Nous estimons qu'un cadre explicite en faveur de ces activités devrait venir se combiner avec les autres orientations agricoles (exportation, productions identitaires) déjà bien présentes. La **place du nourricier** reste largement à conforter et nous faisons des préconisations pour réaliser ce rééquilibrage de façon effective.

Naturellement, pour une grande part des moyens financiers, la PAC régit les dotations et les règles d'attribution. Il sera nécessaire de repenser la PAC au niveau territorial pour que la Corse s'engage dans ses nécessaires mutations, dont une attention soutenue aux activités nourricières. Le manque évident de marges de manœuvre en la matière met en évidence un **besoin de transfert de compétences** nouvelles à la CdC, en particulier pour le 1er pilier qui est resté jusqu'à présent dans les mains de l'Etat. Le 2nd pilier a déjà été territorialisé et devrait permettre de conforter des orientations vers des systèmes de production plus autonomes et économes, et surtout plus diversifiés. Des explorations réalisées par d'autres régions pourraient être utilement mobilisées.

Un grand absent des politiques régionales actuelles est une **politique alimentaire territoriale** à concevoir à l'échelle de l'île. Comme nous l'avons bien analysé lors de nos travaux, la Diète Méditerranéenne devrait être retenue comme orientation stratégique, en réactivant de façon déterminée nos racines culturelles trop oubliées. Un exemple caricatural est celui des protéines végétales à travers les légumineuses. Le nombre de plats traditionnels à base de pois chiches ou de farine de pois chiches (panzarotti, torta di ceci, plat de pâtes du vendredi saint, etc.) témoigne

de cette appartenance ancienne aux régimes méditerranéens et de l'éloignement récent de ces aliments du fait de notre occidentalisation galopante.

On pourrait faire la même démonstration avec les lentilles et les haricots, ou rappeler l'existence trop oubliée du lupin et des fèves. Le « manger corse » mérite de faire l'objet d'une **réappropriation culturelle** au même titre que les autres pans de la culture corse. Il permet de s'inscrire dans les visions les plus actuelles des exigences nutritionnelles et de répondre aux enjeux de santé publique identifiés. Toutefois, établir une politique territoriale en faveur de l'autonomie alimentaire exige de mettre des moyens adéquats pour atteindre cet objectif de « mise en culture du manger local ».

Dans le même registre, une régulation de lieux de distribution alimentaire réclame une **politique des structures commerciales pour l'alimentaire**. Les aliments ne sont pas des biens marchands comme les autres et les dérives bien visibles dans les dernières années inquiètent et poussent à réagir. L'omniprésence de géants de l'agro-alimentaire adossés aux grossistes et aux transporteurs met la Corse en coupe réglée et provoque la disparition des petits commerces et des épiceries de détail. Stimuler les circuits courts suppose une régulation efficace des surfaces dédiées à l'alimentaire par bassin de vie, en équilibrant l'urbain et le rural. L'autonomie alimentaire passera également par des politiques mieux affirmées dans ces domaines.

De façon plus transversale, nos travaux nous ont conduits à identifier tout d'abord un déficit sensible d'**articulation des politiques territoriales** aux différentes échelles d'action. Par mimétisme avec l'Etat ou par manque de réalisme, les actions territoriales adoptent une sorte de « syndrome du millefeuille » et on finit par se demander « qui fait quoi ». La coordination et la désignation de chefs de file tardent à être mises en œuvre dans la CdC

post-fusion. De même, les différents Offices et Agences donnent l'impression de travailler beaucoup trop en silo, sans savoir exactement ce que font les autres. Il serait nécessaire de cultiver les transversalités afin de réduire les pertes de charge et améliorer l'efficacité des dispositifs. Ceci est d'autant plus crucial que l'autonomie alimentaire, on le voit bien, relève de visions systémiques et exige de la transversalité.

Enfin, comme nous l'avons souligné dans les motivations initiales de l'auto-saisine, la **révision du PADDUC** devrait être rendue cohérente avec les objectifs politiques que nous suggérons. La représentation territoriale qui aura à décider sur cette révision devrait se donner les moyens d'une agriculture durable qui assure la pérennité de systèmes agricoles sobres en ressources, respectueux de la biodiversité, répondant aux enjeux sociaux et écologiques et pas seulement aux enjeux économiques. Il faudra aller plus loin qu'une simple évocation (comme dans le PADDUC actuel) pour décliner cette priorité en objectifs opérationnels. C'est ce que nous visons par la suggestion d'en faire une « grande cause territoriale ».

4.2 – Les actions publiques à stimuler et accompagner

Les politiques offrent un cadre pour que s'expriment les acteurs dans leurs volontés et leurs projets. Nos auditions permettent d'affirmer un relatif foisonnement d'initiatives qu'il conviendrait de soutenir et de partager pour « contaminer » les territoires et les secteurs avec les bons exemples à faire connaître. Dans la même perspective, il ne faut pas oublier l'accompagnement des initiatives et leur changement d'échelle.

Des changements aussi profonds ne se décrètent pas, il faut les susciter et les accompagner en prenant soin de rester dans les réalités et assurer une progressivité dans les apprentissages. Le groupe de travail estime

qu'une véritable **stratégie marketing de l'Autonomie Alimentaire** s'impose pour la rendre plus désirable et qu'elle devienne un modèle d'identification pour la jeunesse corse. Cela suppose également de prévoir des points de vente de produits locaux à des prix accessibles, qui viennent offrir une alternative aux points de distribution de la malbouffe.

La **formation des acteurs** semble également une condition essentielle pour cultiver l'attractivité des divers métiers qui participent à l'autonomie alimentaire. Il est nécessaire d'assurer l'éducation à l'hygiène et à la nutrition, intégrer les transitions climatiques, agro-écologiques, alimentaires en dépassant les clivages disciplinaires. L'autonomie alimentaire devrait devenir un domaine spécifique de montée en compétence des différents acteurs impliqués. Il s'agit d'un levier majeur des politiques à impulser dans la mesure où il intéresse, non seulement la jeunesse et les formations initiales, mais aussi la formation continue et même tout au long de la vie. Ainsi, l'école (maternelle et primaire) est identifiée comme un lieu crucial pour impulser un nouveau rapport aux écosystèmes, à la biodiversité, aux aliments, en y mobilisant la langue et la culture corse comme nous y invitent plusieurs acteurs auditionnés.

Dans le document du CESEC intitulé « Cambià u Campà », nous avons déjà esquissé un ensemble d'actions potentielles en précisant les niveaux d'action et les possibilités d'intervention. Dans cette optique, il convient de ne pas oublier le rôle des élus locaux et de leur capacité à agir. Par ailleurs, des **moyens financiers** seront à dégager en ciblant les leviers identifiés et en mobilisant des lignes budgétaires appropriées. Si nous n'avons pas élaboré un budget à proprement parler, il sera indispensable de chiffrer les coûts des diverses actions à mener et d'en assurer une réservation financière à la hauteur des ambitions du territoire.

Enfin, pour que les actions publiques se concrétisent, certains acteurs souhaitent une

ingénierie dédiée pour réussir les projets.

Par exemple, sans attendre des installations nouvelles, des unités de production peuvent être créées par les élus locaux avec une orientation dédiée à l'approvisionnement d'une cuisine centrale et la fourniture des repas de restauration collective. Ou encore, les situations foncières jugées inextricables (biens sans maîtres, indivisions, terres incultes) peuvent entrer dans une résolution ciblée où toutes les compétences nécessaires (services fonciers, SAFER, GIRTEC, Chambre d'Agriculture, etc.) sont réunies. De tels accompagnements montrent leur efficacité et font la démonstration qu'il est possible d'obtenir des résultats et de rompre avec un relatif fatalisme.

4.3 – Une série de priorités pour nourrir une « cause territoriale »

Deux préalables aux priorités

Si l'autonomie alimentaire est retenue comme « cause territoriale », ce que le CESEC souhaite ardemment, on a besoin d'une **poli-**

alors les 5 thèmes et 10 priorités proposées se positionnent dans une perspective délibérée de construction de l'avenir.

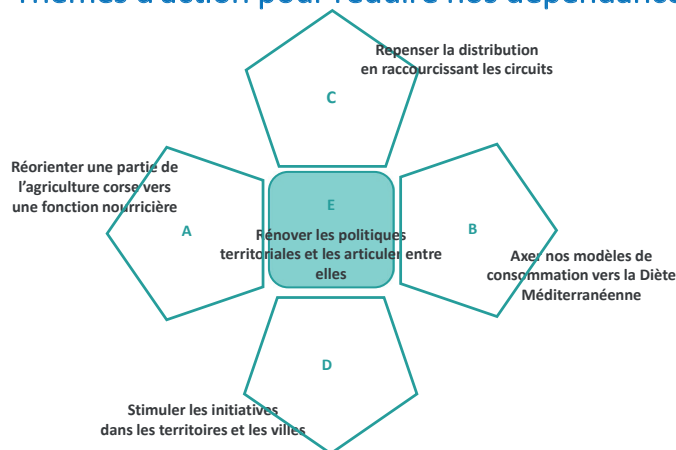
En effet, nous avons opté pour une liste courte d'actions à mener en priorité, et des phasages qui articulent des effets immédiats et des effets différés, du court-terme et du long-terme. Certaines d'entre elles sont assez nouvelles quand d'autres ont commencé à émerger mais gagneraient à recevoir des moyens accrus pour changer d'échelle. D'autre part, un déficit à combler en premier est celui du manque de coordination entre la CdC et ses Offices et Agences : on ressent le besoin d'un **chef de file** qui assure que les efforts de chacun soient convergents et participent effectivement à l'objectif stratégique. Pas de « cause territoriale » sans un changement de paradigme avec un pilote en charge de sa réalisation et capable d'articuler entre eux les acteurs impliqués. Il faudra le doter d'un dispositif orienté vers cette cause et autorisant l'évaluation continue des actions retenues.

Un ensemble de 5 thèmes structurants

(Cf. figure ci-dessous).

Ces deux préalables étant fixés, nos tra-

Thèmes d'action pour réduire nos dépendances



tique territoriale ambitieuse qui dépasse les urgences et le sempiternel rattrapage pour anticiper les évolutions souhaitées et penser les transitions à conduire résolument dans les décennies à venir. Si l'absence d'anticipation d'hier produit les urgences d'aujourd'hui,

vaux identifient 5 thèmes interconnectés qui couvrent le champ des priorités.

Le thème A propose de réorienter une

partie de l'agriculture corse vers une fonction nourricière. Le thème B suggère d'axer nos modèles de consommation vers la Diète Méditerranéenne. Le thème C vise à repenser la distribution en raccourcissant les circuits. Ces trois premiers thèmes constituent un véritable **socle de reconquête du marché intérieur**. Ils doivent être conçus comme relevant d'une reconnexion production – distribution – consommation bien en ligne avec notre matrice initiale.

Le thème D se donne comme objectif de stimuler les initiatives dans les territoires et les communautés urbaines. En cela, il localise les actions des thèmes A, B et C, en leur conférant une réalité concrète et de proximité. Et il exprime un besoin explicite que les élus s'emparent de ces enjeux pour leurs échelles d'action, avec des **réponses localisées et organisées dans les bassins de vie**.

Enfin, le thème E désigne la CdC dans ses responsabilités pour **rénover les politiques territoriales et les articuler entre elles**. Il formalise la nécessité d'œuvrer, depuis une vision de l'île toute entière avec la création d'outils de portée régionale, en direction des thèmes A, B et C, et en actionnant le thème D par des contractualisations ciblées.

Des préconisations concrètes à raison de 2 par thème

Thème A : Afin de maximiser les effets sur une production agricole nourricière, on retrouve les obstacles classiques de l'agriculture corse. En particulier, les éléments de réflexion sur le foncier et les conditions d'installation des jeunes agriculteurs que nous avons pu rassembler, ne sont pas vraiment spécifiques à l'agriculture nourricière et visent un soutien à l'agriculture en général. Ils réclament une affirmation claire dans la PAC et sa gouvernance territoriale. Si on garde notre objectif de stimuler un processus d'autonomisation, on aura besoin de **rendre disponible des surfaces dédiées au marché local**, en particulier

des micro-fermes tournées vers le maraîchage et approvisionnant les circuits courts. De même, on aura la nécessité d'organiser une gestion de l'eau efficace et appuyée sur des réseaux d'irrigation de moyenne montagne. Les exploitations d'élevage, pour maintenir leur compétitivité, supposent des efforts tournés vers leur autonomie fourragère, avec des pâtures, de la production de foins, de céréales et de protéagineux réalisée dans l'île. C'est possible et nos auditions l'ont bien montré. Ainsi, les deux marges de progression maximales pour stimuler l'agriculture nourricière sont A1 le maraîchage diversifié sous toutes ses formes en assurant aussi bien les jardins familiaux et les jardins partagés que les producteurs professionnels dont la mise en filière tarde à se manifester et mérite d'être stimulée fortement, et A2 les exploitations d'élevage qui fournissent viandes et laits de qualité mais avec des rations beaucoup trop dépendantes des apports extérieurs et qui devront bénéficier d'actions ciblées pour autoproduire ou acheter localement ce dont elles ont besoin.

Thème B : De nombreux apprentissages seront à conduire pour réussir cette réduction des dépendances ciblée sur celles qui nous paraissent à notre portée. Parmi ceux-ci, tous ceux qui rapprocheront les manières de se nourrir de nos concitoyens de la **Diète Méditerranéenne** seront à privilégier afin que la production locale contribue à réduire les problèmes de santé devenus très préoccupants en Corse. Consommer plus végétal et moins carné (en choisissant des viandes issues de systèmes plus agro-écologiques), réintroduire les légumineuses qui font partie des régimes traditionnels (lentilles, pois chiches, fèves, lupins) dans les assiettes et adopter ainsi une trajectoire plus saine est un objectif majeur des prochaines décennies. C'est la condition pour que la population voit se réduire les problèmes d'obésité et de diabète. La production locale peut largement y contribuer à condition que les prix ne s'envolent pas et que cette production soit accessible au plus grand

nombre, y compris les plus précaires. Ces derniers devront impérativement bénéficier d'un soutien ciblé, avec des dispositifs tels que celui de la sécurité sociale alimentaire. Ainsi, l'autonomie alimentaire rend indispensable de concevoir une **politique alimentaire territoriale** encore absente aujourd'hui, et qui B1 affronte résolument les épidémies de maladies métaboliques dans la population de la Corse en s'efforçant de les résoudre grâce aux produits locaux et B2 garantit l'accessibilité des productions locales pour tous.

Thème C : Recalibrer la demande alimentaire afin de stimuler une offre adaptée suppose que les deux se rencontrent effectivement. Les **circuits courts** semblent une orientation essentielle à organiser à travers la vente directe déjà bien implantée en Corse et les magasins de producteurs qui montrent une belle dynamique. Ces dispositifs marchands se révèlent les plus aptes à assurer que les acheteurs trouvent sans difficulté les produits locaux en proximité. De nouveaux outils numériques seraient à explorer pour faciliter cette rencontre avec des applications dédiées qui informent du disponible en tout lieu et à tout moment. En matière de distribution, sans oublier les commerces de proximité qui le font déjà, les supermarchés commencent déjà à offrir des produits locaux en circuit court pour donner des gages à leurs clients qu'ils trouvent également la production locale dans des linéaires dédiés. De telles alliances entre grandes surfaces et producteurs locaux pourront être renforcées et systématisées, en veillant aux conditions de référencement. L'autre grande orientation réside dans **les cantines scolaires, la restauration collective, les épiceries solidaires ainsi que la Banque Alimentaire**. Il s'agit d'un grand nombre de repas confectionnés chaque jour pour de la restauration hors-foyer. Les produits locaux devront avoir toute leur place dans ces lieux de distribution. Ce levier est également essentiel pour que les valeurs attachées aux productions locales diffusent et soient adoptées plus largement, en particu-

lier auprès des jeunes générations. . De plus, il est essentiel que ces efforts profitent au plus grand nombre, y compris les plus précaires et c'est pourquoi la Banque Alimentaire devra faire l'objet d'une attention soutenue pour la renforcer et la redimensionner. Une politique territoriale de la distribution peut donc s'appuyer sur C1 les circuits courts sous toutes leurs formes, et C2 la restauration collective.

Thème D : Dans une vision tournée vers les territoires et les bassins de vie, les **productions vivrières** connaissent un engouement évident et les périodes de confinement dues à la pandémie de COVID19 ont largement confirmé cette dynamique. L'autoconsommation ou les échanges de proximité représentent une manière citoyenne de reprendre en main son alimentation. De plus, ce mouvement se traduit par **la réapparition de ceintures vertes** mises en culture autour des villages ou de zones en périphérie urbaine, une reconquête d'un véritable «paysage de l'autonomie alimentaire» en croisant des valeurs paysagères autant culturelles que productives. Des réseaux d'échange de savoir-faire, de semences, de formes d'organisation sont associés à ces dynamiques. Un soutien devrait être apporté à ces initiatives quand elles existent ou les susciter quand elles font défaut, en particulier à travers le tissu associatif qui les porte en général, sans oublier les élus locaux qui ont un rôle majeur à jouer dans ce domaine.

“Rendre visibles les efforts en façonnant un paysage de l'autonomie alimentaire.

Concernant les **Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)**, il s'agit à l'évidence d'un des outils majeurs conçu et mis en place par l'Etat pour contribuer à l'autonomisation, dans la mesure où il répond à une logique de mobilisation des acteurs et des ressources des territoires dans leur diversité. Les premières générations de PAT montrent bien cette diversité et les actions identifiées par les acteurs dans leurs situations. Pour autant, la couverture régionale reste lacunaire et, si on veut en faire

un outil de l'autonomisation, il faudra dépasser leur émergence spontanée et concevoir un véritable maillage de l'ensemble de l'île. De plus, il conviendra d'éviter une diversification extrême à travers laquelle on ferait de tout un peu partout, et donc souvent de façon sous-optimale. Des solidarités de proximité seront utiles à repérer pour restaurer les échanges entre pièves ou vallées, en particulier les zones de montagne et le littoral, par une mise en réseau à concevoir et à faire vivre. **Nous préconisons que la CdC s'empare de cet outil dans une co-gestion avec l'Etat**, pour le systématiser et lui faire jouer un rôle structurant. Ainsi, dans cette mise en mouvement des territoires par et pour l'autonomie alimentaire, nous identifions D1 les productions vivrières et les ceintures vertes péri-villageoises et péri-urbaines et D2 les projets alimentaires territoriaux mis en réseau.

Thème E : Au niveau régional, cette reconquête du marché intérieur passe par des efforts de regroupement d'une offre aujourd'hui dispersée et peu apte à peser sur les transactions à forts volumes, par exemple les marchés publics pour la restauration collective. Un projet de **Marché d'Intérêt national (MIN)** est dans les esprits à l'instar de ceux qui jouent cette fonction dans certaines situations continentales, et il semble être dans les tuyaux de prises de décision territoriales. Nous souhaitons qu'il voie le jour car il rendrait possible des formes d'organisation nouvelles en leur conférant une rentabilité que les producteurs isolés n'auront jamais. Toutefois, il devrait comporter quelques caractéristiques fortes telles que la réalisation physique en réseau (au moins dans les deux grandes agglomérations), les connexions par train (proximité des gares terminus) et les régulations fournisseurs-clients au niveau régional. L'organisation d'un « carreau local » regroupant l'offre régionale devrait être couplée à un régime fiscal rénové avec une TVA à zéro pour les productions locales. Il conviendra de veiller à ce que le MIN n'assèche pas les flux de proximité car on aurait alors perdu en

adaptabilité et maillage ce qu'on aurait gagné en efficacité et concentration. Par ailleurs, nous l'avons déjà souligné, il est indispensable de créer une fonction statistique sur les flux et sur le suivi des mesures prises. Il n'est pas admissible qu'un tel outil fasse défaut à une collectivité qui veut maîtriser ses transitions. Le service Corsica Statistica représente un premier pas pour aller dans cette direction, il faudra changer d'échelle et se doter d'une véritable stratégie avec des moyens redimensionnés et surtout s'assurer de la disponibilité des données d'entrée-sortie nécessaires à tout suivi digne de ce nom. Une telle stratégie gagnerait à être menée par la Collectivité de Corse avec ses offices et agences conjointement avec l'INSEE dans une co-gestion bien pensée. De plus, un « monitoring » des différentes mesures prises en faveur de l'autonomie alimentaire devra être mis en place afin de disposer des évolutions, de leur ampleur, de leur vitesse, avec un rendu périodique auprès des citoyens. En plus des actions de la CdC vers les sphères de la production-distribution-consommation (Thèmes A, B et C) et des actions locales et dans les bassins de vie (Thème D), la Collectivité pourra E1 travailler à la création du MIN en réseau et E2 créer un outil statistique puissant pour maîtriser ses flux et organiser le suivi du projet.

Enfin, le groupe de travail s'est interrogé sur la capacité à mettre en œuvre l'ensemble des préconisations à droit constant ou la nécessité de **transferts de compétences** dans un statut rénové.

Quelques compétences nouvelles sont identifiées : 1) la gouvernance du 1^{er} pilier de la PAC pour réorienter les aides vers plus de nourricier, 2) l'attribution d'un régime fiscal dérogatoire pour les productions locales avec une TVA réduite ou mise à zéro.

Des compétences partagées seraient de nature à stimuler les apprentissages régionaux : 1) la mise à disposition des données de flux entrants et sortants par des compétences partagées avec l'INSEE, et 2) la co-gestion

des PAT pour en faire une politique régionale d'ensemble.

Nos 5 thèmes comprennent chacun 2 préconisations qui forment les 10 préconisations de notre rapport :

4.4 – Récapitulatif de nos 10 préconisations

Tableau récapitulatif des préconisations

	Thèmes	Préconisations
Le socle d'une reconquête du marché intérieur	<i>A – Réorienter une partie de l'agriculture corse vers une fonction nourricière</i>	A1 - Les productions légumières d'été et d'hiver, leur organisation en filière
		A2 - L'autonomie fourragère des exploitations d'élevage
	<i>B - Axer nos modèles de consommation vers la Diète Méditerranéenne</i>	B1 - Les modèles de consommation à végétaliser pour assurer les aspects nutritionnels
		B2 - La sécurité sociale alimentaire à base locale pour les populations précaires
	<i>C - Repenser la distribution en raccourcissant les circuits</i>	C1 - Les magasins de producteurs et la vente directe, les alliances locales des GMS
		C2 - Les cantines scolaires et la restauration collective, les épiceries solidaires et la Banque Alimentaire
La réponse localisée et organisée dans les bassins de vie	<i>D - Stimuler les initiatives dans les territoires et les communautés urbaines</i>	D1 - Les productions vivrières dans le péri-villageois et le péri-urbain
		D2 - Un maillage systématique de PAT micro-régionaux et urbains et leur mise en réseau
La vision stratégique et coordination des efforts	<i>E - Rénover les politiques territoriales et les articuler entre elles</i>	E1 - La création d'un MIN et l'organisation d'un « carreau local » avec un régime fiscal à TVA zéro pour les productions locales
		E2 - L'organisation d'un suivi statistique de mesure des flux d'entrée-sortie et des effets des actions entreprises

V - Conclusion : pruducia u manghjà, u veru campà

Au-delà de la simple visée d'une agriculture dite « productive » (mot d'ordre largement partagé), les besoins de rénovation d'une politique agricole pour la Corse se font entendre de façon unanime. A partir de nos travaux sur l'autonomie alimentaire, cette rénovation nous semble à asseoir sur une stratégie clarifiée et une gouvernance explicite, à raisonner dans la **coexistence** entre 1) un soutien aux filières exportatrices, 2) une assise sur les productions à vocation touristique et 3) une émergence des activités nourricières des habitants. Travailler à l'autonomie alimentaire ne saurait impliquer un renoncement aux activités d'exportation ou à celles tournées vers les attentes touristiques. Même si les habitants de la Corse ne vont pas se nourrir au quotidien de ces produits exceptionnels, ils en consomment également. Toutefois, les efforts de politique agricole devront intégrer de façon plus déterminée les activités nourricières encore minorées pour le moment.

Ce dernier volet des **activités nourricières**, le seul à s'inscrire pleinement dans le processus d'autonomisation, doit donc être pensé comme complémentaire des deux précédents et non s'y opposer. Il mérite une **attention politique ciblée et d'envergure** car, même si notre travail a permis d'identifier les acteurs locaux et les situations pertinentes, il n'est pas spontané et reste largement débutant. En effet, ces activités nourricières, dont on a pu mesurer le dynamisme à travers nos auditions, sont confrontées à de nombreuses difficultés :

- elles subissent une compétition féroce par les coûts de production (zones spécialisées avec de fortes économies d'échelle) et les aides au transport du fait des effets pervers de la continuité territoriale,
- elles doivent rester accessibles au plus grand nombre, en particulier aux plus démunis d'entre nous
- et, malgré des avancées sensibles, elles peinent à s'organiser et à changer d'échelle.

“L'autonomie est un état alors que l'autonomisation est un processus.”

L'autonomisation est un processus alors que l'autonomie est un état. Notre orientation est fondamentalement tournée vers une **reconquête progressive de notre marché intérieur** par un processus de réduction progressive de nos dépendances. Il s'agit de mettre l'accent sur celles de ces dépendances qui seraient à réduire en priorité parce qu'on se sent capables de produire ici ce qui, aujourd'hui, vient largement d'ailleurs et à le rendre accessible au plus grand nombre. Cela revient à dire qu'en retour, certaines dépendances ne seront pas concernées par ce processus (parce qu'il nous semble peu envisageable de les produire ici pour des raisons pédoclimatiques ou de coûts de production) et qu'il faudra donc accepter qu'elles perdurent. Le bateau continuera à nous approvisionner dans une large mesure, mais nous aurons pris au sérieux notre marché intérieur de 340 000 habitants et orienté une partie de notre potentiel productif pour le reconquérir partiellement et pour éliminer du bateau ce que notre territoire permet de produire.

“Arrêter de seulement attendre l'arrivée du bateau.”

Les convictions du groupe de travail le portent à considérer l'autonomisation alimentaire et la réduction des dépendances comme dessinant une trajectoire vers une **émancipation citoyenne**. Ne plus être contraint d'attendre le bateau pour se nourrir au quotidien, au moins pour une partie conséquente de son régime alimentaire, participe à donner forme et sens à une perspective de **souveraineté alimentaire** pour la Corse et ses habitants. C'est une lutte dont la société civile tout entière devrait se saisir : prendre en

main son alimentation fait partie intégrante d'une nouvelle capacité à construire son avenir. Au-delà d'une volonté politique affirmée, rien ne sera possible sans un engagement volontaire et convaincu des habitants de la Corse qu'une réduction de nos dépendances est à notre portée.

Ces dimensions se retrouvent naturellement dans des options d'autoproduction par une **agriculture citoyenne** non professionnelle à travers les jardins familiaux et

“ **Derrière le consommateur, activer le citoyen.**

les jardins partagés. Sans s'opposer à l'agriculture professionnelle qui peut répondre plus aisément aux demandes à grande échelle, elle en est clairement complémentaire.

Ces dimensions citoyennes concernent également au premier chef les questions de distribution alimentaire par un

soutien aux circuits courts, et de comportements d'achat en privilégiant les productions locales. Un « **désir de consommer corse** », de proximité, de saison, se fait jour de façon forte et se confirme à travers de nombreuses initiatives qui émergent des localités. Organiser cette rencontre entre des activités nourricières et des consommateurs de plus en plus « locavores » est une exigence à relever. Ici encore, des politiques publiques sont attendues pour offrir un cadre nouveau à ces initiatives et leur donner droit de cité en exonérant les produits locaux de la TVA, ce qui ajouterait à leur compétitivité. L'enjeu est de faire la démonstration qu'**acheter local ne coûte pas plus cher que ce qui vient d'ailleurs**. Ce point est essentiel dans la mesure où il serait inacceptable qu'une relocalisation de la consommation soit réservée aux plus fortunés et que les précaires en soient exclus. Pour devenir un élément d'un projet de société, l'autonomie alimentaire se révèle ainsi une construction à partager par une grande partie des citoyens, bien au-delà des seuls élus ou des administrations. Notre conviction est que notre travail peut ambitionner de jouer un rôle de déclencheur de cette prise de conscience élargie, en pavant le chemin pour une réduction progressive de nos dépendances actuelles.

Les préconisations rassemblées dans le présent rapport sont au nombre de 10. Elles constituent autant de points d'acupuncture à disposition des décideurs, c'est-à-dire pensés pour qu'avec le moins d'efforts on puisse espérer un maximum d'effets. Elles réclament une **vision systémique** car l'autonomisation alimentaire est transversale aux 5 secteurs identifiés et aux 10 modes d'action proposés. Elles supposent de conduire des apprentissages ciblés dans divers domaines interconnectés entre eux.

“ **L'enjeu est de faire la démonstration qu'acheter local ne coûte pas plus cher**

Il faudra tout à la fois :

- 1) faire évoluer une partie des activités productives dans un sens nourricier, en leur réservant les ressources sol et eau, et en assurant un revenu aux producteurs,
- 2) revoir la distribution alimentaire pour qu'elle fasse une place plus importante aux fournisseurs de proximité, sans oublier l'accessibilité aux plus démunis,
- 3) conduire les manières de se nourrir vers des modèles plus sains sur le plan nutritionnel et plus en rapport avec nos assises culturelles méditerranéennes,
- 4) se saisir de toutes les énergies qui s'expriment dans les localités pour produire et manger plus local, afin de les faire connaître, les partager, les mettre en réseau,
- 5) assurer au niveau territorial la création d'outils innovants et un ensemble de politiques publiques bien articulées entre elles et convergentes vers l'objectif d'émancipation collective.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des sigles et abréviations

ADEC : Agence de Développement Economique de la Corse

AUE : Agence d'aménagement durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse

CdC : Collectivité de Corse

CESECC : Conseil Economique, Social, environnemental et Culturel de Corse

CRATer : Outil de diagnostic au service de la transition agro-alimentaire des territoires

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

GIRTEC : Groupement d'Intérêt public pour la Reconstitution des Titres de propriétés En Corse

GTAA : Groupe de Travail sur l'Autonomie Alimentaire

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

MIN : Marché d'Intérêt National

ODARC : Office du Développement Agricole et Rural de la Corse

OEC : Office de l'Environnement de la corse

OEHC : Office d'Equipement Hydraulique de Corse

PAC : Politique Agricole Commune

PACA : Provence Alpes Côte d'Azur

PADDUC : Plan D'Aménagement et de Développement DURable de la Corse

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PLU : Plan Local d'Urbanisme

POS : Plan d'Occupation des Sols

SAU : Surface Agricole Utilisée

SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

Annexe 2 : Liste des membres du groupe de travail «Autonomie alimentaire»

Monsieur André ANGELETTI, Président du groupe de travail

Monsieur François CASABIANCA, Rapporteur

Madame Véronique ACKER-CESARI

Monsieur Christian ANDREANI

Madame Michèle BARBÉ

Monsieur Mathieu CASANOVA

Monsieur Hyacinthe CHOURY

Monsieur Jean DAL COLLETTO

Monsieur Bertrand DIPERI

Madame Hélène DUBREUIL-VECCHI

Madame Marie-Jeanne FEDI

Monsieur Henri FRANCESCHI

Monsieur Léon GIACOMONI

Monsieur Jean-Pierre GIUDICELLI

Monsieur Denis LUCIANI

Madame Marie-Désirée MARCELLINI-NICOLAI

Madame Rosine MONDOLONI

Monsieur Christian NOVELLA

Monsieur François-Laurent PASQUALI

Monsieur Pierre-Jean RUBINI

Madame Marie-Josée SALVATORI

Monsieur Patrick SALVATORINI

Annexe 3 : Délibération du CESEC portant adoption du rapport

Cullettività di Corsica
Collectivité de Corse

Conseil Economique Social Environnemental et Culturel de Corse
Cunsigliu Economicu Sociale di l'Ambiente e Culturale di Corsica



DELIBERATION 2023/06 CESEC DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL DE CORSE PORTANT ADOPTION DU RAPPORT « L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DE LA CORSE : UNE CAUSE TERRITORIALE »¹

SEANCE DU 23 MAI 2023

L'an deux mille trois, le vingt-trois mai les membres du Conseil économique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, réunis en séance plénière, en téléconférence sous la présidence de madame Marie-Jeanne NICOLI, Présidente du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse

Etaient présents :

ACKER-CESARI Véronique, ANDREANI Christian, ANGELETTI André, ARNAUD-SUSINI Marie-Ange, BARBE Michèle, BATTESTINI Antoine, BIAGGI Michèle, BRIGNOLE Jean, CASABIANCA Charles, CASABIANCA François, CASANOVA Mathieu, CESARI Alexandra, CHOURY Hyacinthe, CUCCHI Laetitia, DAL COLLETO Jean, DE PERETTI Nicolas, DUBREUIL-VECCHI Hélène, FEDI Marie-Jeanne, FILIPPI Bernard, FRANCESCHI Henri, GIACOMONI Léon, GIANNI Jean-Jacques, GIUDICELLI Jean-Pierre, LUCIANI Denis, LUCIANI Jean-Pierre, MARCAGGI Antoine, MARCELLINI-NICOLAI Marie-Désirée, MATTEI Jean-Toussaint, MIAS Patrick, MONDOLONI Rosine, NICOLI Marie-Jeanne, NOVELLA Christian, O'BINE Pat, PANTALONI-BARANOVSKY Julie, RAMACIOTTI Pierre-Dominique, SALDUCCI Valérie, SALVATORI Marie-Josée, SALVATORINI Patrick, SANTINI Marcel, SAVELLI Jean-Pierre, SUSINI Jean-Dominique, VENTURINI Stefanu, VITALI Pierre.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

CLEMENTI Jean-Pierre à LUCIANI Jean-Pierre, GODINAT Jean-Pierre à ANDREANI Christian, RIUTORT Jean-Jacques à SALVATORI Marie-Josée, RUBINI Pierre-Jean à DE PERETTI Nicolas.

Le secrétariat était assuré par SALVATORI Marie-Josée

¹ Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL DE CORSE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.4422-34, R4422-14 et R4422-28 ;

Vu la délibération 2020/08 CESEC du 09 juillet 2020, portant adoption du règlement intérieur, modifié par délibération 2020-12 du 24 novembre 2020 et par délibération 2020-05 du 23 mai 2023 ;

Vu la délibération 2021/03 CESECC du 27 avril 2021 portant adoption d'une auto-saisine sur l'autonomie alimentaire et définissant les modalités d'organisation des travaux.

Après en avoir délibéré Le CESEC

Article 1er :

Adopte le rapport : « L'autonomie alimentaire de la Corse : une cause territoriale ; Manghjà nustrali, un'alta primura ».

Ajaccio, le 23 mai 2023,
La Présidente du CESECC

Marie-Jeanne NICOLI

Annexe 4 : Liste des auditions réalisées

Date de l'audition	Intitulé de l'audition	Intervenants
Mardi 11/01/2022	Précarité alimentaire et autonomie alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - les Restos du Coeur Raymond CECCALDI - A fratellanza Bastia , Jean-Claude VIGNOLI et Philippe MARCELLI; - Resto social Bastia, Alain SORBA; - La fraternité du partage Ajaccio, Christelle BELLINI - la banque alimentaire agricole de la Corse François Xavier CECCOLI, -la CLE, Hyacinthe CHOURY - la Croix Rouge Ajaccio, Marie-Christine GIANNESINI
Jeudi 03/02/2022	Etat des lieux des dépendances actuelles et statistiques disponibles	<ul style="list-style-type: none"> -SRISE, MmeCécile DELSOL -Corsica Statistica,Mme Serdjanian -INSEE Mme Daudin
Jeudi 24/02/2022	Point de comparaison de la Corse avec d'autres régions Françaises	<ul style="list-style-type: none"> -Les greniers d'abondance M. Arthur Grimonpont
Mardi 01/03/2022	Débriefing interne	
Mardi 08/03/2022	Point de comparaison de la Corse avec la Sardaigne	<ul style="list-style-type: none"> -Coldiretti Sardegna, M. Luca Saba -Mercato agroalimentare della Sardegna, M. Giorgio Licheri
Jeudi 24/03/2022	Cantines scolaires	<ul style="list-style-type: none"> - CdC Marc Benedetti et Christian Silvani -LA Borgo Da l'ortu a u piattu Liliane Phantarangi (Chargée de mission) et Mme Nathalie Lenoir (Directrice) -Corse Centrale Restauration Jean-Christian CLOUET, M. Sébastien Leonetti - Ville d'Ajaccio, M. Ragache, Mme Vannina Alfonsi -CROUS Corte, M. Marc-Paul Luciani et Mme Inocenti
Jeudi 31/03/2022	Circuits courts	<ul style="list-style-type: none"> -Virginie Vellutini, Marché de producteurs Pitretu -Eric Ragno, Tisori Nostri Aiacciu -Nelly Lazzarini et Magali Ori-Sayag, Robba Paisana Corti -Yann Carteret, Drivulinu Bastia

Date de l'audition	Intitulé de l'audition	Intervenants
Mardi 05/04/2022	Projets alimentaires territoriaux	-DRAAF, M. Grégory Langlois -PAT Balagne Ile-Rousse et M. Lionel Mortini -PAT Fium'orbu-Castellu, Mme Laure Prieur
Jeudi 07/04/2022	Débriefing interne	
Lundi 11/04/2022	MIN Montpellier	-Isabelle Touzard Communauté de Communes Montpellier -Marie Massart adjointe au Maire de Montpellier -Olivier Lauro Directeur du MIN
Jeudi 28/04/2022	Fourrages élevage	Jacques Abbatucci, éleveur Bio, Serra-di-Ferro -Jean-Pierre Mallaroni, éleveur Ortole -Thomas Marcellesi, éleveur Figari -Cédric Rafini, éleveur Sari d'Orcino -Toussaint Fazi, Président du Groupement des Fourragers de Corse -Yvan Dieste, animateur du groupement
Jeudi 12/05/2022	Légumes	-Christine Natali, CPIE Aiacciu -Caroline Massoni, -Niek Pepels maraîcher à Campile -Sébastien Bonardi maraîcher à tavera et responsable du réseau permaculture de Corse -Cécile Bianchi, responsable CAPA Direction de l'identité Rurale, Agricole et de l'Alimentation Durable -Swan Franceschi, producteur en espace test à la CAPA -Jaques-François Geronimi, maraîcher Bio I Pratali à Folelli
Mardi 24/05/2022	Foncier	Jean-François Bernardini, Terres de liens -Benjamin Gilormini, AUEC, Directeur délégué à l'aménagement et l'urbanisme -Julie Demartini, ODARC, responsable de la cellule foncier
Jeudi 02/06/2022	Débriefing interne	

Date de l'audition	Intitulé de l'audition	Intervenants
Mardi 14/06/2022	Foncier	-Antoine Vallecalle, Directeur de la SAFER -Bénédicte Benoît-Sisco, Directrice du Conservatoire du littoral de la Corse -Hubert de la Celle, Président de la Fédération Nationale de la Propriété Privée Rurale
Jeudi 06/06/2022	Vente directe	-Isabelle Ceccaldi, « Bienvenue à la ferme » Chambre d'Agriculture 2A -Marie-Pierre Bianchini et Claudine Bianchi, A strada di i sensi – La route des sens authentiques” ODARC -Marc Finidori
Jeudi 30/06/2022	Recherche	-Claire Delfosse, Géographe Université Lyon 2, Laboratoire d'Etudes Rurales -Caroline Tafani, Géographe Université de Corse UMR LISA -Jean-Michel Sorba, Sociologue INRAE Centre de Corse UMR SELMET-LRDE Corte -Dominique Paturel, sociologue, Retraitée INRAE -Fabien Gaveau, historien, Université de Bourgogne
Mardi 12/07/2022	Politiques publiques	-Julien Paolini, Pt AUEC -Alex Vinciguerra, Pt ADEC
Jeudi 28/07/2022	Débriefing interne	
Mardi 06/09/2022	Développement agricole	-Joseph Colombani, Pt Chambre d'agriculture 2B et Pt FDSEA 2B -Stéphane Paquet -Françoise Cianfarani, Pte FDSEA 2A -Virginie Vellutini, Représentante Via Campagnola -Florent Rengade, Pt Jeunes Agriculteurs Corse -Romain Rubini, Pt Mossa Paisana Jean-François Sammarcelli, Pt Chambre régionale d'agriculture de Corse

Date de l'audition	Intitulé de l'audition	Intervenants
Mardi 11/09/2022	Santé publique	<ul style="list-style-type: none"> -Nathalie Paoletti, Association des Diabétiques de Corse -Laetitia Kunstmann -Dr Franck Le Duff, Centre de dépistage des cancers, Corse -Dr Antoine Faure, Centre hospitalier de Bastia, maladies cardio-vasculaires -Laurent Mège, Agence Régionale de Santé -Vannina Patroni et Philippe de Rocca Serra, Service PMI Direction des affaires sociales et sanitaires de la CdC -Dr Sylvie Ferrara, Pôle Santé-Social Académie de Corse, conseillère auprès de M. le Recteur
Jeudi 15/09/2022	Politiques publiques	<ul style="list-style-type: none"> - Dominique Livrelli, Pt ODARC -Gilles Giovannangeli, Pt OEHC -Guy Armanet, Pt OEC
Jeudi 06/10/2022	Débriefing interne	
Jeudi 27/10/2022	Recherche	<ul style="list-style-type: none"> - Dr Matthieu Ghilardi, CNRS ANR « Interactions paléoenvironnements-sociétés humaines du passé » -Pr Antoine-Marie Graziani, Université de Corse -Pr Philippe Pesteil, Université de Brest -Pr Jean-Yves Coppolani +, émérite ancien Juriste Université de Corse
Mardi 15/11/2022	Politiques urbaines	<ul style="list-style-type: none"> - (-Elodie Minard, CAB) -Régis Ragache et Vannina Alfonsi, Direction Education et vie scolaire Ville d'Ajaccio -Marie Massart, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Montpellier-Hérault -Vincent Gambini, Adjoint au maire, Mairie de Porti-Vechju

Date de l'audition	Intitulé de l'audition	Intervenants
Jeudi 24/11/2022	Transformateurs	Xavier Baldovini, Transformateur fromager - Ange Venturelli, Transformateur charcutier - Olivier Valery, Corsica Gastronomica, confiturier - Alfred fenech, Biscuiterie d'Afà - Mathieu Donati - Pierre-François Maestracci, Brasserie Ribella Patrimoniu
Mardi 06/12/2022	Céréales	- Mathilde Fert, filière pain basque Herriko Ogia



Conseil Économique Social Environnemental et Culturel de Corse

CESEC Courriel : presidence.cesec@isula.corsica
Palazzu Lantivy- BP 414 Web : www.isula.corsica/cesec/
20 183 Aiacciu Tél. : 04 20 03 95 10 – Fax : 04 20 03 96 55



Télécharger les rapports et les avis du CESEC de Corse sur le site www.isula.corsica/cesec/